UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1938-1939

N° 48

LES VARIATIONS MORPHOLOGIQUES DES COMMISSURES DE LA FACE DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PHYSIONOMIE

Thèse pour le Doctorat en Médecine

présentée et soutenue publiquement le lundi 19 décembre 1938

PAR

André AUGEY

Elève du Service de Santé de la Marine

né à Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 22 juillet 1912

Examinateurs de la Thèse

MM. VILLEMIN, professeur ..... *Président.*

ROCHER, professeur..... *Juges.*

DUFOUR, agrégé ..... *Juges.*

PIÉCHAUD, agrégé ..... *Juges.*

BORDEAUX

Imprimerie BIÈRE, 18-20-22, rue du Peugue

1938

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41536524_0075

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1938-1939

N° 48

LES VARIATIONS MORPHOLOGIQUES DES COMMISSURES DE LA FACE DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PHYSIONOMIE

Thèse pour le Doctorat en Médecine

présentée et soutenue publiquement le lundi 19 décembre 1938

PAR

André AUGEY

Elève du Service de Santé de la Marine
né à Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 22 juillet 1912

Examinateurs de la Thèse

MM. VILLEMIN, professeur ..... *Président.*
ROCHER, professeur.....
DUFOUR, agrégé ..... *Juges.*
PIÉCHAUD, agrégé .....

BORDEAUX

Imprimerie BIÈRE, 18-20-22, rue du Peugue

1938

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

Doyen ..... M. MAURIAC.
Assesseur ..... M. LABAT.
Doyen honoraire ..... M. C. SIGALAS.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. POUSSON, MOURE, BARTHE, DENIGES, BEILLE, CASSAET, CHAVANNAZ, PACHON C. SIGALAS, SABRAZES, BEGOUIN, DUPOUY.

PROFESSEURS

	MM.
Clinique médicale	MAURIAC. DUPERIE.
Clinique chirurgicale et gynécologique.....	GUYOT.
Clinique chirurgicale	PAPIN.
Pathologie et thérapeutique générales.....	CARLES.
Clinique d'accouchements.	ANDERODIAS.
Anatomie pathologique et microscopie clinique ...	DAMADE.
Anatomie	VILLEMIN.
Anatomie générale et histologie.....	G. DUBREUIL.
Hygiène.....	LEURET.
Médecine légale et déontologie.....	LANDE.
Electroradiologie et clin. d'électricité médicale ..	RECHOU.
Chimie	CHELLE.
Botanique et matière médicale	GOLSE.
Pharmacie.....	VITTE.
Zoologie et parasitologie..	MANDOUL.
Médecine expérimentale ..	AUBERTIN.
Clinique ophtalmologique.	TEULIÈRES.
Physiologie	FABRE.

	MM.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie ...	ROCHER.
Clinique médicale des maladies des enfants	CRUCHET.
Chimie biologique et médicale	MACHEBŒUF.
Physique médicale et pharmaceutique	WANGERMEZ
Médecine coloniale et clinique des maladies exotiques	BONNIN.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques .	PETGES.
Clin. des mal. des voies urinaires	DUVERGEY.
Clinique des maladies nerveuses et mentales.....	ABADIE.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Toxicologie et hygiène appliquée.....	LABAT.
Hydrologie thérapeutique et climatologie.....	CREYX.
Clinique odonto-stomatologique	DUBECQ.

LACOSTE (Histologie). PERY (Obstétrique). PERRENS (Maladies mentales) R. SIGALAS (Parasitologie et sciences naturelles). JEANNENEY (Chirurgie générale).

AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
Anatomie	N.
Anatomie	DUFOUR.
Physiologie	N.
Médecine générale.....	PIECHAUD. DELMAS-MARSALET. DE GRAILLY. FONTAN. BROUSTET. DERVILLEE. N.

	MM.
Chirurgie générale.....	CHARRIER. LOUBAT. MASSE. DARGET. N.
Obstétrique.....	RIVIÈRE.
Ophtalmologie	BEAUVIEUX.
Oto-Rhino-Laryngologie..	DESPONS.
Dermatologie et syphiligraphie	JOULIA.
Physique médicale.....	N.
Chimie générale pharmaceutique et toxicologie..	N.

R.UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.
Anatomie	J.BEAUVIEUX
Physiologie	PETITEAU.
Médecine opératoire	JEANNENEY.
Accouchements	RIVIÈRE.
Pathologie médicale	DELMAS-MARSALET.
Ophtalmologie	CABANNES (en congé).
Puériculture.....	FAUGÈRE.
Pharmacie galénique	MESNARD.

	MM
Zoologie et parasitologie..	R. SIGALAS
Physique médicale et pharmaceutique	AURIAC.
Médecine légale	DERVILLEE.
Urologie	DARGET.
Botanique	GIRARD.
Bactériologie.....	MOUREAU.
Législat. pharmaceutique.	POPLAWSKI.
Chimie minérale	CASTAGNOU.

Orthopédie chez l'adulte, pour les accidentés du travail les mutilés de guerre et les infirmes. N.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres a leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MES GRANDS-PARENTS

A MA MERE ET A MON PERE

J'essayerai de suivre la voie que vous m'avez tracée par une vie exemplaire. Veuillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon profond amour filial.

A LA MEMOIRE DE MA SŒUR AINEE

A MA FIANCEE

Avec toute mon affection.

A MES SŒURS

A MON NEVEU

A MON PARRAIN G. VERVIAL

Qui fut toujours pour moi d'une excessive bonté.

A TOUS MES PARENTS

A maitre Etienne TEMBOURY

Au docteur Guy COMBESCOT DE MARSAGUET

A Jean BASTIER

En gage d'une solide amit'é.

A TOUS MES AMIS

A MES CAMARADES
DE L'ECOLE DE SANTE DE LA MARINE
ET DES TROUPES COLONIALES

A MES CAMARADES DU LABORATOIRE D'ANATOMIE

A MES MAITRES
DE LA FACULTE DE MEDECINE DE BORDEAUX

A MES MAITRES
DE L'ECOLE DE SANTE DE LA MARINE
ET DES TROUPES COLONIALES

A MES MAITRES DES HOPITAUX

A Monsieur le Professeur agrégé PIECHAUD

MÉDECIN DES HOPITAUX
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

En témoïgnage de ma profonde reconnaissance pour toutes ses bontés.

A Monsieur le Professeur agrégé R. DUFOUR

CHEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES
CHIRURGIEN DES HÔPITAUX

Qui a été pour moi un maître bienveillant, dont les enseignements me furent précieux.

A Monsieur le Médecin général CAZAMIAN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRINCIPALE DU SERVICE DE SANTÉ
DE LA MARINE ET DES TROUPES COLONIALES
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DU MÉRITE MARITIME
OFFICIER DE L'INSTRUCTON PUBLIQUE

A MES JUGES

A MON MAITRE ET PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur VILLEMIN

PROFESSEUR D'ANATOMIE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
OFFICIER DE SAINTE-ANNE DE RUSSIE

Mon cher Maître,

Au moment de quitter le laboratoire d'anatomie, je mesure mieux tout l'attachement que je vous porte. Vous resterez pour moi le maître qui développa mon goût naaturel pour les études anatomiques et je n'oublierai pas la bonté dont vous n'avez cessé de faire preuve pour moi.

Je vous dédie ce travail dont vous êtes l'inspirateur et que vous avez bien voulu diriger; veuillez y trouver le faible témoignage de ma reconnaissance.

INTRODUCTION

Les recherches nombreuses faites sur la physionomie semblent, le plus souvent, se confondre avec l'étude de la mimique.

Que faut-il entendre par physionomie ? — Elle est généralement définie comme l'*expression du visage.*

Il semble cependant que les conceptions des auteurs diffèrent et nous croyons devoir distinguer deux sortes de physionomies : la physionomie en mouvement que nous pourrions appeler mimique, laquelle reflète nos sentiments, nos émotions, nos passions ; cette physionomie est essentiellement variable et traduit, d'une façon bien distincte et comprise de tous, nos différents états d'âme.

Comme l'a bien dit Lemoine : « C'est au langage que parle la face de l'homme que l'usage, d'accord avec la raison, a donné plus expressément le nom de « physionomie ». En second lieu, nous considèrerons la physionomie au repos, traits reposés, en relâchement musculaire : nous avons remarqué, comme l'avait bien vu Duchesne de Boulogne, que le visage avait, dans ces conditions, une expression bien particulière au sujet considéré.

Il semble alors que la mimique joue sur un fonds préétabli ou acquis, en un mot sur une conformation spéciale du visage d'origine héréditaire ou bien transformé par les marques concrètes que lui ont laissées les passions le plus souvent exprimées.

C'est à cette physionomie au repos, que Chaussier donnait le nom de « physiognomie », dont l'étude ou physiognomonie permettait déjà aux anciens (Aristote, Porta, Lavater) de

déduire, d'une manière souvent arbitraire, le caractère ou les affinités des sujets examinés.

L'existence de ces types de visage a d'ailleurs été à l'origine des travaux des anthropologistes, qui ont cherché à établir des types morphologiques sur le prognathisme; nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ces études.

Le même souci de classification a donné lieu aux travaux de Durer, dessinateur célèbre, qui s'occupa de faire entrer les différentes formes de visages dans des figures géométriques ou encore aux travaux de Thooris qui, en physiologue, classait les visages suivant le développement prédominant d'un des étages de la face, en plusieurs types, tel le penseur, le digestif, le respiratoire.

Dans toutes les recherches, faites jusqu'à présent, il semble bien que les auteurs n'aient pas tenu suffisamment compte de la morphologie si variable des individus.

Pour combler cette lacune, nous avions primitivement pensé appliquer, à l'étude de la face, les données générales qui ont servi de base à la détermination des types morphologiques si fécondes en résultat (cf. Travaux du Laboratoire d'anatomie de Bordeaux, Professeur Villemin).

Mais l'évolution de la face, en particulier de ses parties molles, est bien spéciale et ne semble pas conditionnée exclusivement, par les seuls facteurs qui interviennent dans l'évolution générale des êtres.

C'est pourquoi nous avons été conduit à traiter l'étude morphologique précise des différentes commissures de la face.

En démontrant les grandes variations de leur forme et de leur orientation, et le rôle qu'elles pouvaient jouer dans les variations d'expression, nous avons cherché à établir dans quelles conditions elles constituaient ainsi une sorte de prédisposition pour chaque visage examiné à exprimer un sentiment particulier et dominant.

Le plan de notre travail sera le suivant :

Dans un premier chapitre nous ferons une analyse des

travaux sur la physionomie et la physiognomonie. Dans un second chapitre, après avoir énoncé ce que nous entendons par « visage au repos », nous exposerons quelques considérations sur la face en général, son squelette et ses téguments.

Dans un troisième chapitre, nous ferons l'étude morphologique des commissures en envisageant, pour chacune d'elles, sa *constitution anatomique*, *son orientation*, *ses variations anthropologiques et individuelles*.

Un quatrième chapitre, sera consacré à l'examen des rapports, que présentent entre elles les trois commissures de la face.

Dans un cinquième chapitre, nous étudierons séparément l'expression variable de chacune des commissures en fonction de sa forme et de son orientation.

Le dernier chapitre, enfin, comportera des considérations générales sur les modifications artificielles apportées à la morphologie des commissures (masques, fard, chirurgie esthétique), qui nous conduiront, pour terminer, à un essai d'étude critique de la physiognomonie.

CHAPITRE PREMIER

RÉSUMÉ DES TRAVAUX ANTÉRIEURS SUR LA PHYSIONOMIE

Avant d'aborder l'étude morphologique de ces commissures, nous allons donner un bref aperçu des principaux travaux traitant de la physionomie.

Nous les classerons en deux catégories.

a) Ouvrages sur la mimique (physionomie en mouvement).

b) Etudes physiognomoniques.

a) Travaux sur la mimique.

Les uns sont psychologiques, d'autres psycho-physiologiques, d'autres enfin cliniques.

Travaux psychologiques.

Gratiolet :

La théorie de cet auteur est basée sur le fait que « l'âme a une tendance innée à rapporter ses idées intellectuelles aux matérielles et à imiter, par des modifications matérielles, les modifications intellectuelles ».

Toute l'histoire des mouvements physionomiques, dit-il, est en germe dans cette simple observation.

Darwin :

Le célèbre auteur de la « descendance de l'homme » nous a légué une remarquable étude sur l'expression des émotions.

Il essaye d'interpréter l'expression des émotions avec le souci de la faire entrer dans les arguments de sa théorie de l'évolution.

Les mouvements musculaires, propres à l'expression, ont été pour lui à l'origine des mouvements essentiellement utiles, transmis par habitude et hérédité.

Il énonce trois groupes :

1° Principe de l'association des habitudes utiles.
2° Principe de l'antithèse.
3° Principe de l'action directe du système nerveux.

Mautegazza (de Florence) et **Wundt** :

Le premier n'a fait que rajeunir la théorie de Darwin. Le second confirme les théories de Piderit et Gratiolet.

Th. Piderit (*La mimique et la physiognomonie*) :

Piderit s'est attaché également à la recherche des causes psychologiques des mouvements musculaires d'expression, et les principes sur lesquels il s'appuie sont, exposés sous une forme un peu différente, les mêmes que ceux de Gratiolet.

Pour lui les mouvements d'expression, causés par les divers états de notre âme, correspondent soit à des objets imaginaires, soit à des impressions sensorielles imaginaires; et ils sont d'autant plus accusés que les représentations, qui leur ont donné naissance, nous ont impressionné plus fortement et plus soudainement.

Travaux physiologiques.

Nous citerons seulement l'ouvrage le plus important dû à

Duchesne de Boulogne (1862) (*Mécanisme de la physionomie*):

Cet auteur a fait de l'expérimentation physiologique pure et simple et, appliquant à ses investigations l'électricité galvanique, il a exploré séparément tous les organes mobiles de l'expression.

Il en arrive à prétendre que la contraction isolée de certains muscles exprime complètement certaines passions, tandis qu'il en est dont la traduction indécise a besoin, pour être complète, de l'action accessoire d'un ou plusieurs autres muscles.

Par exemple ;

Le frontal est le muscle de l'attention.

Le sourcilier celui de la douleur.

Les passions nécessiteraient la contraction simultanée de plusieurs muscles.

Il semble que l'auteur ait bien simplifié le problème de la physionomie en prenant la musculature de la face pour un alphabet, dont chaque muscle serait une lettre.

Travaux psycho-physiologiques.

Moreau (de la Sarthe) :

Dans une édition des œuvres de Lavater, parue en 1807, tente le premier de rapporter à certains groupes de muscles l'interprétation d'une passion déterminée; il divise les passions en trois passions :

1° *Convulsives.* — Passions violentes qui amènent une contraction énergique des muscles,

2° *Oppressions.* — Dans lesquelles, le système nerveux étant déprimé, les muscles s'affaissent, la mâchoire inférieure s'abaisse.

3° *Expansives.* — Sur une impression vive et rapide, excitant légèrement la force nerveuse, amène la contraction des muscles les plus puissants de la face, notamment du grand zygomatique.

Les mouvements musculaires, d'après Moreau, *seraient horizontaux dans la joie*, *perpendiculaires dans le chagrin*, le visage est épanoui dans le premier cas, allongé dans le second.

C'est cette antithèse qui a frappé d'autres physionomistes (Huschke) qui, sous le nom de « loi de polarité », prétend expliquer le jeu de la physionomie : les sentiments agréables seraient expansifs, les sentiments opposés contractifs.

Principe séduisant, mais trop simple pour rendre compte du jeu de l'expression de toutes les passions.

Charles Bell (1806) :

A le premier mis en évidence les rapports étroits, qui lient les fonctions de la circulation du sang et de la respiration aux signes expressifs du visage.

Il cherche la raison d'être des phénomènes matériels révélateurs des passions, dans les fonctions vitales des organes où ces phénomènes apparaissent .

Ces organes sont : l'œil, la bouche, les narines. Avant d'être l'interprète de l'âme, ces muscles remplissent des *fonctions vitales* (concourent à la vision, la respiration, la nutrition).

Toutes les fois que ces fonctions sont modifiées, troublées dans leur mécanisme physiologique, les muscles de la face, instruments superficiels et visibles de ces fonctions, subissent indirectement leur trouble ou s'accommodent à leurs besoins, révèlent l'agitation de l'âme.

En résumé : la Doctrine de Ch. Bell peut s'énoncer dans ce principe :

L'expression des muscles faciaux a sa racine physiologique dans les fonctions vitales auxquelles ces muscles concourent.

Travaux cliniques.

Thooris :

Thooris a attiré l'attention sur l'intérêt de la mimique et de la physionomie en pathologie.

« La morphologie voit, dans la mimique, bien moins les signes d'espèces morbides, que le trait individuel, original, le signe distinctif, par où l'individu montre qu'il s'intègre et

se précise. — On dira, il est vrai, que ce signe est ce qu'on entend, le plus souvent, par physionomie. »

Pour Thooris : « La mimique = aspect visuel de la fonction. » « Physionomie = aspect visuel de la forme. »

Et l'auteur ajoute : « Il n'y a pas de mimique sans physionomie, ni de physionomie sans mimique, si réduit ce résidu de mimique soit-il. »

Le repos même comporte sa mimique (différence entre le dormeur et le masque cadavérique qui n'a plus de physionomie).

Thooris a recherché un rapport entre la physionomie et la valeur biologique du sujet.

Il considère quatre types morphologiques :

1° Faces en forme de losange : *type respiratoire* (prédominance de l'étage moyen de la face).

2° Faces triangulaires à base inférieure : *type digestif* (prédominance de l'étage inférieur de la face).

3° Faces rectangulaires : *types musculaires* (équilibre).

4° Faces triangulaires à base supérieure : *type cérébral* (prédominance de l'étage supérieur de la face).

L'auteur remarque également, dans son travail, à propos de la mimique, qu'il y a « des faits d'expression qui ne sont pas des faits de mimique ».

Trois cas peuvent se présenter, selon lui, suivant que la mimique *souligne* la forme, la *supplée* ou la *supplante*.

b) Travaux sur la Physiognomonie.

Les physiognomonistes ont tenté de faire de l'observation des visages un art de juger les hommes. Nous nous réservons à la fin de ce travail un essai critique de cette pseudoscience, ne faisant ici que citer les physiognomonistes les plus célèbres.

Deux d'entre eux ont fait école : Aristote et Lavater.

Aristote et ses successeurs :

C'est le plus ancien des écrivains ayant écrit un ouvrage complet sur la physiognomonie.

Il remarque que certains physiognomonistes ayant recherché des particularités physiques et intellectuelles de certaines peuplades, des Egyptiens, des Thraces, des Scythes, en déduisaient, s'ils les constataient chez d'autres hommes, que ces derniers avaient des particularités intellectuelles correspondantes.

Il considère, d'autre part, comme un fait incontestable, que les traits caractéristiques sont imprimés sur le visage par les passions; mais il ne reconnaît pas à ces traits une importance suffisante pour servir de base à une science physiognomonique.

C'est à la comparaison de l'homme avec les animaux qu'Aristote s'est surtout attaché, et ses déductions prêteraient souvent à rire si le ton de l'auteur n'était point si sérieux.

J. Batista Porta (*De Humana Physiognomia Hanoviae*, 1598) a remanié et continué la théorie d'Aristote.

J. Cross (*An attempt to establish Physiognomy upon scientific principles*, Glasccw, 1817) utilise l'anatomie comparée pour en faire la base d'une physiognomonie scientifique.

Plus le corps se rapproche de l'animal, plus l'aspect est bestial, selon lui.

Carus (*Symbolik der menschlichen Gestalt*) a tenté d'appliquer, avec beaucoup d'érudition et d'esprit, la méthode d'Aristote.

Sophus Schack (peintre danois), affirme à son tour, que certaines particularités du caractère se trahissent par des ressemblances de la physionomie avec des faces d'animaux.

Par exemple : visage de renard et celui de Talleyrand.

D'autres auteurs enfin ont rendu hommage à la théorie d'Aristote : ce sont Théophraste, Galien, Pline, Albert le

Grand, Parson, Gama de Manchado etc... dont les ouvrages sont enfouis sous la poussière des bibliothèques.

Lavater et ses successeurs :

A contribué à discréditer la physiognomonie dans les milieux scientifiques.

Il fut surtout, à l'image des tendances de son temps, un rêveur sentimental, il a voulu voir dans les traits du visage le miroir de l'âme, et se crut doté d'un don spécial de divination physiognomonique.

Le caractère arbitraire de ses doctrines n'a d'égal que sa présomption sans borne.

Ce qui devait lui attirer les critiques de Lichtenberg et de Musaeus.

« Il est difficile, sinon impossible, comme le dit si bien Piderit, de trouver un principe dirigeant ou une hypothèse dans les phrases ampoulées des quatre volumes de son ououvrage : *Fragments physiognomoniques pour l'avancement de la connaissance et de l'amour de l'Humanité* ».

Parmi ses successeurs, nous citerons Schler (*Symbolik der Antlitzes*, Berlin, 1829). Plus ampoulé que son maître, il confond constamment la signification et l'importance des os de de la face avec celles des parties molles.

Camper, **Garus**, **Gall** :

La phrénologie n'a pas apporté tout le secours qu'espéraient les physiognomonistes. Nous ne citerons que le préjugé qui veut qu'un rapport existe entre développement du front, ou encore l'angle facial de Camper qui mesurerait la valeur intellectuelle.

Nous avons vu que le but des travaux sur la physionomie est de rechercher la raison de la mimique, le mode d'expression des sentiments et les moyens de l'expression.

En un mot, leur souci à tous a été de chercher dans une raison physiologique ou psycho-physiologique, l'explication de l'expression du visage.

Les travaux sur la physiognomonie ont pour but de donner des règles permettant de déduire la valeur morale et intellectuelle des hommes par l'examen des traits du visage.

Nous reviendrons, comme nous l'avons indiqué, sur la physiognomonie et sur ses déductions arbitraires.

CHAPITRE II

ETUDE MORPHOLOGIQUE DE LA FACE EN GÉNÉRAL

La face est le siège de prédilection de la mimique et de l'expression de nos états d'âme; les gestes ne peuvent que souligner ces expressions, mais sont incapables de suppléer à ce véritable miroir de nos pensées. Dans cette étude, nous avons envisagé le visage au repos, aussi est-il bon de préciser ce que nous entendons par là, avant d'aborder l'étude morphologique de la face.

Visage au repos.

Sur le cadavre, en effet, le visage présente des paupières largement ouvertes, on aperçoit la blancheur terne et inexpressive de la sclérotique, tandis que la pupille est tournée en haut et en dedans. Les narines sont flasques et affaissées, les lèvres bleuies, l'inférieure pendante, découvrant les dents, la bouche béante, le menton retombant sur la poitrine, abandonné à son propre poids.

Chez l'homme, à l'état de repos, au contraire, les paupières mi-closes, agitées par moments de clignements inconscients, laissent entrevoir la surface humide et brillante de la cornée, à laquelle la couleur de l'iris donne un éclat plus ou moins vif; les narines sont ouvertes et soulevées à intervalles réguliers par les mouvements respiratoires; la bouche est à demi-fermée, et les dents non serrées mais rapprochées sans effort, sont recouvertes par deux lèvres légèrement écartées l'une de l'autre. Ici, en effet, les muscles de la face ne sont pas dans l'immobilité absolue; la volonté intervient continuellement,

d'une manière inconsciente, mais si efficace, et cette activité incessante explique la mobilité si grande des traits, qui, même au repos, sont pour ainsi dire toujours en éveil, toujours à demi-tendus, prêts à se contracter avec promptitude sous l'influence de la moindre excitation.

A. Généralités morphologiques.

L'anatomie décrit sous le nom de face, la région constituée au point de vue osseux par le maxillaire inférieur, les malaires, les maxillaires supérieurs ainsi que les parties molles qui la recouvrent. L'ensemble du squelette est plus souvent désigné sous le nom de massif osseux facial, les parties molles sont les régions superficielles qui recouvrent ce massif, et enfin, disposées à la partie postéro-inférieure de ce même massif, les régions profondes de la face dont l'intérêt est nul au point de vue physionomie.

Le terme de face a d'ailleurs une autre signification pour le physionomiste, elle comprend seulement la partie antérieure de celle que décrivent les anatomistes, en y ajoutant le front, elle est donc limitée par l'implantation des cheveux, les oreilles, l'arc du maxillaire inférieur.

Les travaux nombreux des anatomistes et des anthropologistes, nous ont montré les grandes variations qui existent dans la forme générale de la face, dans sa direction et dans son contour suivant les races.

Sa forme, en général, est ovalaire, avec prédominance plus ou moins marquée du diamètre vertical sur les transverses.

Le diamètre vertical est représenté par une ligne allant de la partie supérieure du front à la racine du nez (ligne frontale), la deuxième, de la racine du nez aux racines incisives supérieures (ligne nasale), la troisième des incisives supérieures au menton (ligne maxillaire). Les diamètres transverses sont au nombre de deux. Le *bi-malaire*, qui unit les deux os malaires, le *bi-génien*, qui correspond à la partie moyenne des joues.

a) *Variations suivant l'âge.*

Chez l'enfant, les os de la face sont relativement moins développés que les os du crâne, l'absence de sinus maxillaire et l'obliquité du maxillaire inférieur réduit, en effet, la portion inférieure, ou naso-buccale.

Le diamètre vertical est plus court, le front paraît plus haut et ouvert. Le diamètre bi-génien l'emporte en général, dans la première enfance, sur le bi-malaire, de 1 ou 2 centimètres.

A la puberté, la partie inférieure de la face acquiert un grand développement sans que le haut du visage y participe dans la même mesure. Le menton se redresse, la poussée des dents en augmente la longueur; la figure s'allonge et c'est là un fait physiognomique intéressant.

Chez l'adulte, l'apparition du sinus maxillaire et le développement des dents augmente considérablement les dimensions de la face, le bi-malaire l'emporte sur le bi-génien, le visage devient ovale, et la beauté de cet ovale était pour Lavaler un caractère de race, privilège des têtes aristocratiques, des figures fines et distinguées.

Dans la vieillesse, la chute des dents et l'usure des bords alvéolaires, qui en est la conséquence, diminue considérablement les dimensions verticales de la face, laquelle se rapproche ainsi, dans son ensemble, de sa configuration infantile; seule différence d'importance : le menton fuyant de l'enfant est remplacé par une saillie chez le vieillard, le maxillaire se relevant vers le nez, donnant l'aspect que l'on désigne communément sous le nom de « menton en galoche ».

b) *Variations ethniques.*

Les variations ethniques de forme et de dimensions ont été bien étudiées par les anthropologistes.

Dans la race Mongolique. — Le diamètre transversal bi-malaire est particulièrement développé : de là, la saillie que

font les pommettes et la largeur considérable que présente la face chez les sujets de cette race.

Dans la race Nègre. — De par la saillie du maxillaire inférieur, c'est au contraire le diamètre vertical qui domine.

B) Mensuration de la face.

a) *Indice facial.*

Les mensurations de la face ont trait à la longueur, la hauteur, qui ont permis aux anthropologistes (Broca) de calculer un indice facial suivant la formule :

$$\textit{Indice facial} = \frac{\text{Ligne ophryo-alvéolaire}}{\text{Diamètre bi-jugal}} = 100$$

c'est le rapport centésimal de la longueur à la largeur.

Topinard a trouvé des variations d'indices qui sont de :

73,4 chez les Esquimaux
68,6 chez les Nègres
65,9 chez des sujets de la population parisienne.

b) *Angle facial.*

La direction générale de la face est marquée par une inclinaison de haut en bas, d'arrière en avant. Cette inclinaison est variable suivant les races, et liée à la détermination de l'*angle de Camper* ou angle facial.

Cet angle est déterminé par deux lignes de coordonnées du visage : l'une faciale allant de la glabelle au bord antérieur des incisives supérieures, l'autre cranienne, qui passe par le trou auditif externe et par l'ouverture antérieure des narines. Cet angle varie chez l'homme adulte de 85° à 70°;

Chez les Nègres, il ne dépasse guère 70°;

Chez les Mongols : 75°.

Camper prétendait que l'angle plus ouvert des Européens

était en rapport avec l'intelligence supérieure, déduction audacieuse, infirmée d'ailleurs par le fait que l'angle atteint parfois 90° chez l'enfant (prédominance du développement cranien) et va en diminuant alors que l'intelligence se développe manifestement.

De nombreux angles faciaux ont été décrits (Broca, H. Perez, Cloquet, Jacquart, etc...), mais nous ne nous y arrêterons pas.

c) *Prognathisme.*

A la configuration générale de la face se rattache encore ce que Peichard a appelé le prognathisme, qui désigne la proéminence du massif facial en avant du crâne. La mesure du prognathisme a été faite par les anthropologistes, cette mesure étant plus difficile d'ailleurs chez le vivant, les parties molles masquant les points de repère.

Nous noterons qu'il n'y a pas un prognathisme, mais des prognathismes, suivant que les deux maxillaires y contribuent (prognathisme total) ou bien le maxillaire inférieur seul (prognathisme facial inférieur), ou encore le maxillaire supérieur seul (prognathisme facial supérieur), auquel on peut ajouter le prognathisme alvéo-sous-mentonnier.

Il est bon de remarquer qué la forme générale de la tête peut donner d'utiles renseignements sur l'âge, la race, et qu'elle a même permis au physionomiste de déduire des indications touchant le développement des sujets examinés.

L'endocrinologie a pour ainsi dire pris naissance dans le rapprochement que les premiers auteurs ont fait entre les modifications de forme, en particulier de la face, et les troubles fonctionnels de certaines glandes.

Des travaux importants comme ceux de Pierre Marie sur l'acromégalie n'ont pas eu d'autre point de départ que des observations physiognomoniques.

Pajot diagnostiquait à première vue un rétrécissement rachitique du bassin chez une femme, sur le seul examen de sa face, qui par suite d'arrêt du développement, gardait ses caractéristiques infantiles.

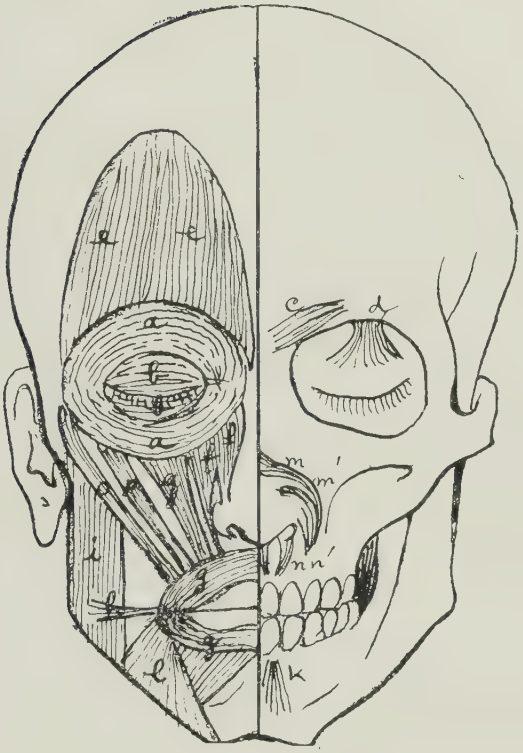

MUSCLES DE LA FACE

(d'après Piderit)

Dans la moitié droite du visage sur le dessin, l'on a montré les principaux muscles superficiels que l'on a omis dans la moitié gauche, pour mieux représenter les muscles plus profonds.

aa : portion orbitaire de l'orbiculaire. — *bb* : portion palpébrale de l'orbiculaire. — *c* : somalix. — *d* : élévateur de la paupière supérieure. — *ee* : muscle frontal. — *ff* : releveur de la lèvre supérieure et de l'aile du nez. — *g* : orbiculaire des lèvres. — *h* : réseaux de Santorini. — *i* : masseter. — *k* : muscle releveur du menton. — *l* : triangulaire. — *mm'* : cauris. — *nn'* : mystiforme. — *o* : grand zygomatique. — *p* : petit zygomatique. — *q* : élévateur de la lèvre supérieure.

c) Rapports généraux de la face avec les commissures.

Les os qui forment la mâchoire supérieure délimitent, avec la base du crâne, des cavités : orbitaire, nasale où se loge le substratum anatomique de deux de nos sens.

Ils délimitent de même, avec le maxillaire inférieur, une cavité impaire et médiane : la cavité buccale. C'est à ces orifices de la face, recouverts des parties molles, que nous avons donné la dénomination de *commissures faciales* — et qui feront l'objet d'un chapitre spécial.

La face, dont nous venons de passer en revue les caractéristiques générales de la forme, du développement; dont nous avons rappelé la conformation osseuse et les cavités que ménage ce massif osseux, est recouverte de parties mobiles qui ont un intérêt capital pour le physionomiste.

Nous verrons, avec l'étude des commissures, quelles sont ces formations, en particulier les muscles de la face qui sont plus développés au niveau de ces commissures faciales et en font les véritables foyers de l'expression du visage.

Mais dès maintenant nous allons rappeler brièvement les caractères morphologiques du revêtement cutané.

Peau du visage.

Les connexions, que contracte la peau du visage avec les couches sous-jacentes, sont d'une remarquable variété.

Tantôt unie et mince, comme aux paupières, elle n'a aucune difficulté à glisser sur les couches profondes; tantôt plus épaisse, comme au niveau de la commissure des lèvres, elle servira d'insertion aux muscles qui, par leur contraction, la plisseront. De là la formation de ces accidents cutanés, dénommés, plis, rides, sillons, fossettes; temporaires ou permanents, suivant que la contraction musculaire qui les provoque est passagère, ou, au contraire, habituelle et prolongée.

Ce sont ces modifications de la surface de la peau du visage, qui nous renseignent sur les muscles qui se contractent ou sur le tonus plus important d'un de ces muscles.

« Les plis du visage doivent nécessairement couper à angle droit le cours ou la direction des fibres musculaires », a dit Camper, dans ses discours. Cette affirmation, un peu absolue, se trouve cependant vérifiée le plus souvent.

Ce que nous relevons de plus important, pour l'étude de la physionomie au repos, c'est qu'il existe des *traits fondamentaux* à chaque commissure qui viennent de sa morphologie, lui donnent une expression déterminée, et des *traits secondaires* qui viennent se greffer sur les premiers et sont le résultat de l'action physiologique des muscles péri-commissuraux, nous voulons parler des rides et des plis qui parachèvent en quelque sorte l'expression de la commissure considérée.

Une deuxième particularité de la peau du visage, est sa remarquable innervation et sa non moins importante irrigation. La sensibilité de son système vasculaire est étonnante : une foule de causes, émotives surtout, l'impressionnent exclusivement, la pudeur, par exemple, qui ne modifie la coloration d'aucune autre partie du corps.

C'est au rebord des lèvres que cette sensibilité du système vasculaire de la face est bien facile à observer. Au niveau des paupières également où la fatigue, la veille prolongée, les règles chez la femme, amènent un cerne bleuté sur le voile membraneux de la paupière inférieure.

Ces généralités, qu'il nous a paru intéressant de rappeler, vont nous permettre de poursuivre par l'étude morphologique des commissures de la face, dans leurs rapports avec la physionomie au repos.

CHAPITRE III

ÉTUDE MORPHOLOGIQUE DES COMMISSURES DE LA FACE

A) Etude morphologique de la commissure oculaire.

Une locution ancienne dit que « les yeux sont le miroir de l'âme »; c'est assez dire toute l'importance de ces organes dans l'expression du visage et explique que les physionomistes leur aient consacré de nombreuses recherches.

Nous étudierons, successivement, la cavité osseuse ou *orbite* qui renferme le *globe oculaire* (lequel se trouve ainsi protégé par les rebords osseux) et, ensuite, les parties molles qui le recouvrent et qui, nous le verrons, ne sont pas sans donner une grande partie de l'expression au regard : nous voulons parler des *paupières*, dont la mobilité est assurée par des muscles qui compléteront l'étude de cette commissure.

a) *Cavité orbitaire.*

Les orbites sont deux cavités larges et profondes, creusées entre la face et le crâne, séparées l'une de l'autre par la partie supérieure des fosses nasales; elles sont situées symétriquement de chaque côté de la ligne médiane, sous l'étage antérieur du crâne. Leur forme est celle d'une pyramide quadrangulaire à base antérieure, à sommet postérieur; les axes de ces cavités antéro-postérieurs sont obliques d'avant en arrière et de dehors en dedans.

Les quatre parois sont osseuses, tapissées de périoste, qui se continue au sommet de l'orbite, avec la dure-mère.

Les os qui concourent à former ces parois osseuses sont, pour la *face supérieure* : la voûte orbitaire du frontal (en avant) et la face inférieure de la petite aile du sphénoïde (en arrière).

La face inférieure (*ou maxillaire*) est formée par la face supérieure du maxillaire et du malaire et, tout à fait en arrière, la facette orbitaire du palatin; elle est mince et papyracée; sépare l'orbite du sinus maxillaire.

La face interne (*ou nasale*) est formée par la branche montante du maxillaire supérieur, par l'unguis, par l'os plamum; et, tout à fait en arrière, par le sphénoïde : à noter qu'elle présente la gouttière où se logera le sac lacrymal.

La paroi externe. — Triangulaire et légèrement excavée, est continuée par l'apophyse orbitaire de l'os malaire et par la partie la plus externe de la voûte orbitaire du frontal. En arrière, par la face antérieure de la grande aile du sphénoïde.

La base du quadrilatère orbitaire est formée par ce que l'on désigne sous le nom de rebord orbitaire, que forment l'arcade orbitaire du frontal en haut, les deux apophyses orbitaires du même os, l'interne et l'externe en dedans, et en bas par l'apophyse montante du maxillaire supérieur; en dehors et en bas, par le bord antéro-supérieur de l'os malaire.

A noter l'épaisseur de ce rebord orbitaire, surtout du rebord supérieur ou *arcade sourcilière.*

Le plan de la base de l'orbite n'est pas exactement frontal, il est oblique en bas et en dehors, c'est-à-dire les rebords supérieur et interne surplombent les deux autres, ce qui rend le globe oculaire plus vulnérable à sa partie inférieure et externe.

Le sommet de l'orbite est tronqué, il présente deux orifices : le trou optique et une fente sphénoïdale, par lesquels passent les vaisseaux et nerfs qui vont de la cavité cranienne à l'orbite ou vice-versa.

b) *Œil ou globe oculaire.*

L'œil représente la partie la plus vivante du visage, son éclat particulier communique à la face une expression de vie qui existe même au repos.

Le globe oculaire a la forme d'un ovale à grand arc antéro-postérieur de 23 mm. 5 de diamètre transversal et de 23 mm. de diamètre vertical, le diamètre variant de 25 à 26 mm.

Situation. — L'œil occupe la partie antérieure de la cavité orbitaire, ou partie précapsulaire (c'est-à-dire : en avant de la capsule de Tenon), il apparaît à travers les voiles palpébraux entr'ouverts, séparé d'eux par la cavité conjonctivale où sont les larmes.

Nous ne ferons pas ici l'anatomie du globe oculaire et de ses annexes, nous contentant de signaler les parties visibles qui participent à l'expression du visage.

L'œil ne se trouve pas en contact immédiat avec les parois de l'orbite, la cavité orbitaire est trop grande pour lui.

Les paupières entr'ouvertes, nous apercevons une membrane blanche et opaque, la sclérotique, en avant de laquelle est enchâssée, comme une fenêtre circulaire, la cornée transparente. Derrière la cornée, on voit l'iris, véritable diaphragme contractile dont le contour varie avec les individus, au centre duquel apparaît un point noir : la pupille.

Nous rappellerons aussi que le globe oculaire est animé par six muscles qui naissent au fond de l'orbite et viennent s'attacher sur lui, déterminant par leurs contractions associées ou isolées les différentes directions du regard. Ces muscles de l'œil (droits et obliques) ont leurs nerfs propres (mot. oc. com.; mot. oc. ext. path.).

c) *Les paupières.*

Ce sont des voiles membraneux, développés au devant de la région orbitaire.

Elles protègent le globe oculaire contre les injures extérieures, et participent grandement à l'expression du regard.

La paupière inférieure répond, dans toute son étendue, au globe oculaire.

La paupière supérieure, au contraire, ne devient visible que lorsque le sujet ferme les yeux; lorsqu'elle est relevée, un pli cutané vient la recouvrir.

Entre cette paupière et le rebord supérieur de l'orbite il existe un sillon : sillon orbito-palpébral supérieur, surtout visible chez les sujets maigres.

La face muqueuse des paupières est recouverte par la conjonctive, elle fait partie de la cavité conjonctivale.

A l'union externe et interne des paupières, on décrit les commissures de l'œil.

Le bord libre des voiles palpébraux nous présente une petite saillie à sa partie interne; le tubercule lacrymal; en dedans de ce tubercule sont les conduits lacrymaux, en dehors, le bord libre voit s'implanter les cils plus nombreux et plus longs d'ailleurs à la paupière supérieure.

d) *Muscles de la commissure oculaire.*

Si l'expression de l'œil est grande, grâce à la mobilité de ses muscles propres, et grâce aussi à son éclat particulier, il n'est pas moins vrai que les muscles faciaux, qui entourent la commissure oculaire, lui communiquent, par leur contraction ou leur tonicité propre, une vie qui va aider puissamment au jeu de la physionomie.

Ces muscles sont : l'obiculaire des paupières, le sourcilier, l'élévateur de la paupière supérieure, le frontal.

Orbiculaire. — C'est un muscle sphincter, circulaire, inséré par sa partie fixe au pourtour de la cavité orbitaire.

Il va se diviser en deux moitiés : l'une supérieure, qui décrit des courbes concentriques à concavité inférieure; l'autre inférieure, symétriquement, mais inversement placée; chaque moitié se subdivise elle-même en deux joues, l'une externe, plus ou moins large, limitant le pourtour de l'orbite, l'autre centrale ou palpébrale qui entre dans la constitution de la

paupière (lesquelles sont constituées essentiellement par deux minces cartilages : cartilages tarses).

La portion centrale de l'orbiculaire va produire l'occlusion de l'œil, non par le rapprochement concentrique de ses fibres, mais par le rapprochement des bords libres des paupières, seul mode d'occlusion que permette la présence des cartilages tarses.

Lorsqu'une occlusion plus forte est nécessaire, la partie externe de l'orbiculaire se contracte à son tour ainsi que le sourcilier, le globe oculaire se trouvant ainsi repoussé dans la cavité orbitaire par cette pression musculaire.

L'intensité de contraction des deux muscles palpébraux n'est pas la même.

L'orbiculaire supérieur contribue surtout à l'occlusion de l'œil, il agit en connexion avec le sourcilier. L'orbitaire inférieur allonge plutôt la fente palpébrale, il est en connexion avec les muscles qui entourent la commissure buccale, entre en jeu avec le grand zygomatique dans l'expression du rire ou du sourire.

Sourcilier. — Muscle en forme de languette, situé au-dessus de l'arcade orbitaire, dont il suit la direction. Profondément adhérent au derme; la peau qu'il recouvre présente des poils formant le sourcil, dont l'extrémité interne, voisine du nez, est plus fournie en poils et s'appelle la tête du sourcil, l'extrémité externe formant la queue.

La contraction de ce muscle, en connexion, nous l'avons vu, avec l'orbiculaire supérieur, amène la formation de plis cutanés verticaux à la racine du nez, et de plis transversaux sur le front. Ils donnent le *froncement du sourcil.*

Elévateur de la paupière supérieure. — Faisceau très grêle, peu puissant, son action ne peut suffire pour ouvrir rapidement les yeux; à ce moment, c'est le frontal, qui, grâce à ses connexions anatomiques avec le sourcilier, remplit ce rôle.

Le frontal. — Inséré sur l'aponévrose épicranienne à sa partie supérieure, se continue en bas avec les fibres du sour-

cilier; c'est un dilatateur des paupières, antagoniste de l'orbiculaire.

Nous pourrions annexer un muscle frontal, le *pyramidal*. C'est une petite languette musculaire qui descend verticalement pour s'insérer sur les os propres du nez. Sa contraction amène la formation d'un pli cutané transversal, au niveau de la tête des sourcils.

Ces muscles péri-oculaires, dont nous venons de parler, forment, par leurs connexions réciproques, ce qu'en physionomiste nous pourrions appeler le *système facial supérieur*.

C'est grâce à eux que la commissure oculaire acquiert toute sa force d'expression.

e) *Variations de la commissure oculaire suivant les types considérés.*

Nous avons remarqué combien étaient diverses la forme et l'orientation de la commissure oculaire, combien différente était son expression au repos suivant les faces observées, nous allons essayer de donner les raisons de ces aspects différents, dus à des variations des cavités orbitaires, à leur écartement, à la forme de la fente palpébrale, etc.

Anthropologie. — Les anthropologistes nous apprennent que le diamètre *bi-orbitaire externe*, de la suture fronto-malaire d'un côté à la même du côté opposé, est variable.

De même l'*intervalle orbitaire*, ou d'un dacryon à l'autre, est large dans les races jaunes, assez large chez les nègres, étroit chez les Européens.

L'angle que forment les deux grands axes des orbites est largement obtus et ouverts en bas, chez les races chinoises cependant les deux axes se relèvent jusqu'à devenir horizontaux, sans cependant jamais former un angle obtus ouvert en haut comme pourrait le laisser croire l'ouverture des fentes palpébrales dans la même race.

Parties molles. — Le développement des arcades sourcilières chez l'homme et des sourcils qui les tapissent amène ce que

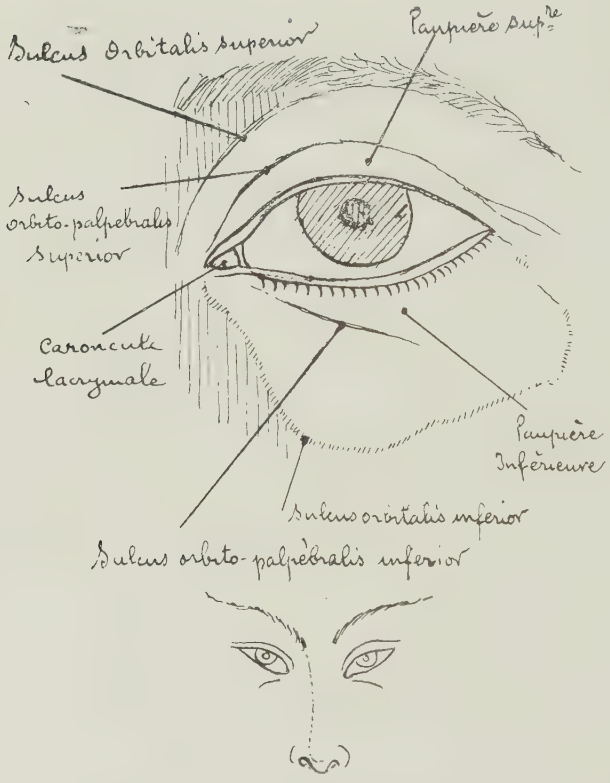

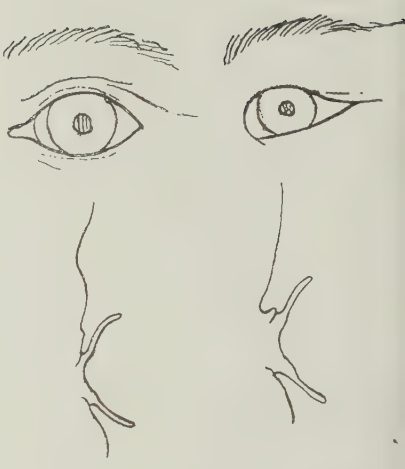

œil d'Européen œil de Japonais
(avec coupe schématique)

Types de divergence des yeux

Yeux très écartés

Yeux très rapprochés

œil ouvert

Paupière supérieure abaissée

Paupière supérieure relevée

l'on désigne sous le nom d'orbites profondes, ou encore d'yeux enfoncés. A cela contribue d'ailleurs la profondeur de la racine du nez, la petitesse du globe oculaire.

Fentes palpébrales. — Dans la disposition normale des yeux, *la ligne droite allant d'un œil à l'autre est horizontale.*

De même, *la distance entre les deux yeux, prise au coin de chaque œil, à droite et à gauche du nez, doit être égale à la longueur d'un œil d'un coin à un autre.*

On se doute bien que ces règles esthétiques sont rarement satisfaites.

C'est ainsi que la ligne des yeux forme souvent un angle qui est, soit :

Ouvert en bas : ce qui abaisse le coin externe des yeux et donne une expression de tristesse ou de lassitude.

Ouvert en haut : ce qui communique , au contraire, au regard une expression de malice et de vivacité.

L'enfoncement variable du globe oculaire, dans l'orbite modifie également l'expression du regard, en faisant varier la forme de la commissure.

C'est ainsi que, si le *globe oculaire est très enfoncé*, le regard gagne en dureté, en énergie.

Si le globe est *modérément saillant*, l'expression du regard est alors vive, claire.

S'il l'*est trop*, c'est la stupéfaction qu'exprime le regard, c'est ce qui existe chez le sujet atteint de goître exophtalmique.

L'écartement exagéré des yeux amène une perte de vivacité pour gagner en calme et en douceur (les latins sont les humains qui les ont le plus écartés).

Si, au contraire, les yeux sont rapprochés, et surtout s'ils sont en même temps enfoncés dans l'orbite, le regard est simiesque, d'une extraordinaire vivacité, allant parfois jusqu'à l'expression de la cruauté.

La grandeur des yeux et la forme en amande de la fente palpébrale est un signe de beauté. Chez les femmes juives, la

fente palpébrale est effilée à son extrémité externe, et elles en exagèrent le contour à l'aide de sulfure d'antimoine.

La fente palpébrale est large chez les nègres, qui ont des yeux à fleur de tête, très petite, au contraire, chez les Chinois, par suite de la brièveté de la paupière supérieure, qui est comme pincée en dehors.

La direction oblique de l'œil et le relèvement de son angle externe chez les Mongols, sont en partie dus à ces deux circonstances et en partie réels.

King dépeint ainsi l'œil esquimau : « Sa partie interne est abaissée, tandis que l'externe est relevée; l'angle interne est voilé par un repli du tégument voisin lâche; ce repli est légèrement tendu sur les angles des paupières et recouvre la caroncule lacrymale, qui est en vue chez l'Européen et forme comme une troisième paupière en forme de croissant. »

Ce qui, du reste, tend à exagérer l'impression d'obliquité que donne l'œil chinois ou l'œil esquimau, c'est un mouvement particulier des sourcils, qui sont plus abaissés que chez nous dans leurs deux tiers internes, et plus relevés dans leur tiers externe (Broca).

Il existe, en opposition avec cette paupière supérieure insuffisante, des paupières tombantes, bouffies, trop lâches, qui voilent une parties du globe oculaire et qui modifient sensiblement l'expression du regard.

Nous ne ferons que citer les caractères accessoires des parties constituantes de la commissure de l'œil; la couleur du blanc de l'œil et ses variations dont l'examen donne au médecin de précieux enseignements. De même que l'ouverture plus ou moins grande de la pupille, qui est sous la dépendance du sympathique.

MM. P. Huard, Nguyen, Xaran, Nguyen et Hach ont récemment, au laboratoire d'anatomie de l'Ecole de médecine d'Hanoï, fait une étude poussée de l'œil indochinois, s'appliquant à décrire le squelette orbitaire, le globe oculaire, les paupières et les annexes.

Nous retiendrons de ce travail quelques remarques importantes sur la morphologie particulière de l'œil indochinois.

C'est ainsi que les auteurs ont observé :

Que la cavité orbitaire était plus petite que celle de l'Européen; la fente palpébrale, caractéristique des races jaunes, est étroite, et les auteurs font alors un tableau de tous les intermédiaires existant entre le type ordinaire ou Européen, et le type Mongol (yeux en amandes, yeux « de pigeon », yeux d'une seule paupière, signe de volupté dans le peuple, yeux dits de « carpe », yeux en lame d'épée qui est l'œil méchant, retrouvé sur les fresques des pagodes, yeux en « triangle rectangle », yeux en « parallélogramme »).

Les auteurs de l'article parlent ensuite de l'obliquité de la fente palpébrale, très variable chez les Indochinois (variant de 1 à 10), plus accentué chez la femme, et attirent l'attention sur le fait que les variations d'obliquité de l'œil existent sans qu'il y ait de changement de distance entre les angles internes ou externes.

Tout en faisant remarquer que l'obliquité des fentes palpébrales est loin de toujours exister dans la race jaune, les auteurs parlent *du repli* ou *boursouflure de la paupière supérieure* et de la bride à l'angle interne de l'œil qui caractérisent l'œil mongol dont nous avons eu l'occasion de parler.

En conclusion, ces grandes variétés morphologiques qui existent en dehors de quelques caractères à peu près constants font, qu'en fait, il n'y a pas à proprement parler d'œil indochinois, pas plus que d'œil chinois, mais au contraire une gamme riche de types morphologiques intermédiaires.

B. Etude morphologique de la commissure buccale.

Il importe de dire ici que c'est la région labiale qui nous intéresse dans l'étude de la physionomie et que la cavité buccale proprement dite ne sera pas décrite.

Nous n'étudierons donc que les lèvres, la fente qu'elles délimitent.

a) *Les lèvres.*

Les lèvres sont des voiles musculo-membraneux, au nombre de deux, l'une supérieure, l'autre inférieure, s'unissant en dehors pour former les commissures des lèvres.

Elles circonscrivent l'orifice buccal (fente transversale au repos) par lequel le tube digestif communique avec le milieu extérieur. La lèvre supérieure présente sur la ligne médiane le sillon sous-nasal ou philtrum qui, de la cloison, descend vers le bord libre de la lèvre et se termine sur un tubercule (tubercule de la lèvre supérieure).

Les Anciens appelaient le philtrum : le *polucum amalorum* (coupe d'amour), attachant à ce détail anatomique une valeur esthétique importante.

La forme des lèvres est le reflet de leur développement; on distingue à la *lèvre supérieure* trois parties, issues des trois bourgeons qui se sont soudés dans les premières semaines de la vie embryonnaire. La lèvre inférieure ne présente que deux parties latérales renflées, venant de la soudure médiane des deux bourgeons inférieurs.

Nous ne ferons que rappeler que la structure des lèvres est formée de cinq couches (peau, tissu cellulaire sous-cutané, couche musculaire, couche glandulaire, muqueuse) pour nous attacher à l'étude du système musculaire péribuccal.

b) *Muscles.*

1° *Orbiculaire ou sphincter des lèvres*; il est composé de deux parties : le labial inférieur, le labial supérieur. A noter tout de suite que l'épaisseur des muscles est variable suivant les individus, surtout au niveau du bord libre des lèvres, où leurs faisceaux éprouvent une sorte de renversement en dehors, très visible chez les Nègres.

La contraction du muscle amène l'occlusion active de la bouche (indépendante du rapprochement des mâchoires).

Il faut encore distinguer, comme l'a prouvé l'étude électro-

physiologique de Duchesne de Boulogne, que les faisceaux excentriques appliquent seulement les lèvres l'une contre l'autre, les fibres médianes agissant comme sphincter (action de donner un baiser par exemple).

2° *Buccinateur*, agit sur le jeu de la commissure buccale comme antagoniste des fibres médianes de l'orbiculaire; il allonge transversalement l'ouverture buccale, déterminant le pli vertical sur la peau de la joue qui constituera à la longue une des rides principales du vieillard.

3° *Le canin*, prend son insertion fixe sur les parties latérales du nez et son attache mobile à la commissure labiale, élève cette commissure et la porte en dedans, découvrant par le relèvement de la lèvre supérieure les dents canines supérieures; son action est en général symétrique de celle du buccinateur et des releveurs; il donne l'expression du ricanement du rictus de haine, découvre les dents comme pour mordre, ce qui donnait à Darwin un argument de plus pour prouver les origines animales de l'homme.

4° *Le grand zygomatique*. — C'est un des muscles géniens les plus importants dans l'expression.

Il s'attache à sa partie supérieure à l'os malaire et porte la commissure des lèvres en haut et en dehors, détermine le gonflement de la pommette, sa contraction donne également naissance au sillon naso-labial. Il contribue à l'expression de la joie, qui pour être complète, doit être accompagnée du concours de la moitié inférieure des paupières.

Les trois géniens qui se jettent dans la lèvre supérieure en dedans de la commissure, *le releveur propre de la lèvre supérieure*, *le releveur commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez*, *le petit zygomatique*, naissent à leurs insertions supérieures par plusieurs racines, au-dessous des limites de l'orbiculaire palpébral inférieur; l'une de ces racines, appartenant au petit zygomatique, est en connexion anatomique directe avec les fibres externes de l'orbiculaire des paupières.

Ces trois muscles ont une action solidaire : ils élèvent la lèvre supérieure en dilatant l'orifice buccal, ils découvrent

les dents supérieures et, relevant la peau, déterminent un sillon naso-labial.

Les muscles *péri-labiaux inférieurs*, les uns antagonistes, les autres solidaires, agissent sur la lèvre inférieure par un mécanisme analogue. »

1° *Le triangulaire des lèvres* : abaisse la commissure des lèvres (antagoniste du canin et du grand zygomatique) allonge le pli naso-labial.

2° *Le risorius et le carré du menton* : dépendances du peaucier du cou, abaissent la lèvre inférieure.

3° *Houppe du menton* : constitué par deux faisceaux conoïdes naissant de chaque côté de la symphyse et allant s'épanouir dans la peau du menton, au-dessous de la lèvre inférieure, il la rapproche de la symphyse par sa contraction et la soulève en même temps.

c) *Variations et particularités de la commissure buccale.*

« Organe complexe, servant à la respiration, à l'alimentation, au langage, au chant, à l'expression des passions tendres, temple du rire, sanctuaire du baiser, la bouche représente avec les yeux ce qu'il y a de plus expressif dans le visage humain. » (Dr Desfosses).

Nombreuses sont les variations de formes des lèvres, leur épaisseur, l'orientation de la fente buccale.

α) **Intervalle entre les lèvres.** — Chez certains sujets les lèvres se touchent sur toute la longueur de la fente buccale; chez d'autres, au contraire, il existe un orifice médian, de forme ovalaire qui peut traduire soit une gêne de la respiration, soit un trouble de formation du squelette.

β) **Longueur de la fente labiale.** — Cette longueur est, elle aussi, essentiellement variable; elle doit être pour que les proportions soient harmonieuses par rapport à la fente palpébrale, comme 3 est à 2.

De même, pour la beauté du dessin de la bouche, est-il nécessaire que la lèvre supérieure soit plus saillante que la lèvre inférieure.

Lèvres très petites. — Elles sont interprétées par les physionomistes comme un indice de niaiserie.

Les grandes bouches. — Seraient au contraire l'apanage des hommes intelligents, réfléchis, artistes; « le scribe accroupi », sculpture égyptienne du musée du Louvre, nous donne un bel exemple de ce modèle de bouche. Les trop grandes bouches, « fendues jusqu'aux oreilles » donnent au contraire l'aspect nigaud, au sujet qui en est affligé.

γ) **Epaisseur des lèvres.** — 1° *Les lèvres minces*, donnent l'expression du visage, la marque de la sérénité et de la réflexion.

2° *Les lèvres épaisses*, peu colorées, molles, sont le propre des lymphatiques, et le portrait de Charles VII (recueil de Prières, fin XV^e^ siècle) en est un bel exemple.

Les lèvres épaisses, mais charnues et colorées, se constatent au contraire chez les sensuels, chez les nègres.

Il est bon de noter, également, que les coins de la bouche peuvent être abaissés : ce qui contribue à l'expression de l'amertume, de la tristesse; s'ils se relèvent, au contraire, et ce relèvement coïncide avec celui des narines, des yeux et des sourcils, l'aspect du visage est celui de la vivacité, de l'intelligence.

δ) **Influence des maxillaires sur la forme.** — Il n'est pas niable que la forme et le volume des maxillaires influent sur la conformation et l'aspect de la bouche. Elle sera plus saillante chez le prognathe.

De même la perte des dents, amenant le contact des bords alvéolaires, entraîne une déformation et un changement d'orientation de la bouche

Il est frappant, à ce sujet, de comparer le portrait de Louis XIV par Puget, fait au moment de sa gloire, avec la cire du même Roi, vieilli après la défaite de Villars (musée de Ver-

sailles), il avait alors perdu les canines et les incisives à la mâchoire supérieure, l'expression du visage se trouve empreinte de tristesse, de fatigue physique.

Nous voyons donc toute l'importance physionomique de la bouche, non seulement dans la mimique, mais dans le visage au repos.

Les Humains se sont appris à lire sur les lèvres les sentiments de leurs semblables : les sourds-muets en ont fait un moyen de langage.

C) Etude morphologique de la commissure nasale.

Le nez ne joue pas un grand rôle dans la mimique; seules les ailes du nez jouissent d'une mobilité relative et peuvent contribuer à l'expression de certaines émotions.

Son importance est plus grande pour le physionomiste et l'anthropologiste, qui ont bien étudié ses aspects divers, qui ne sont pas sans modifier sensiblement la physionomie en devenant parfois un des traits principaux qui a de tout temps servi la verve humoristique des caricaturistes.

Nous allons rappeler brièvement la morphologie du nez : son squelette, ses parties molles. Pour passer en revue ensuite les variations qu'il présente, qu'elles soient ethniques ou individuelles.

Le nez est osseux, donc fixe, dans sa partie supérieure il est, au contraire, fibro-cartilagineux, donc partiellement mobilisable dans sa moitié inférieure. Il est disposé à la manière d'un auvent au-devant des fosses nasales qu'il masque et protège à la fois.

a) *Squelette du nez.*

Le squelette du nez est constitué par des os, des cartilages et une membrane fibreuse. Ces formations ostéo-fibro-cartilagineuses donnent au nez sa solidité, sa forme surtout. Elles en constituent sa charpente, (Il est impossible par la rhinoplastie de « refaire un nez qui ressemble à un nez » si le squelette est complètement détruit, malgré les charpentes arti-

ficielles (trépied métallique) ou un lambeau de l'os frontal. Seule la méthode de greffe d'un cartilage costal, sous la peau du front (Morestin, 1914-18) a donné de beaux résultats pendant la Grande Guerre.

α) **Os.** — Les os qui entrent dans la constitution anatomique du nez sont : Les deux os propres du nez, la branche montante du maxillaire supérieur et le bord antérieur de son apophyse palatine.

a) *Apophyse montante.* — Prolonge l'angle antéro-supérieur du maxillaire; elle se dirige verticalement, unie en haut avec l'apophyse orbitaire interne du frontal, en avant avec les os nasaux, en arrière avec l'unguis, elle est très résistante et sert, à sa partie supéro-externe, à loger le sac lacrymal.

b) *Apophyse palatine.* — Par son bord antérieur, forme la partie la plus reculée de l'orifice antérieur des fosses nasales ou orifice.

c) *Os propres du nez* (*os nasaux*). — Ce sont des petits os de forme rectangulaire, dont le grand axe est dirigé de haut en bas, d'arrière en avant. Adossés l'un à l'autre sur la ligne médiane, ils forment dans leur ensemble une voûte qui s'appuie en arrière sur le bord antérieur de la branche montante et, en haut, sur l'épine frontale.

Ils s'articulent avec la lame perpendiculaire et l'ethmoïde sur une plus ou moins grande étendue.

β) **Cartilages.** — Il existe trois cartilages principaux, auxquels viennent s'ajouter quelques cartilages accessoires. Ces cartilages sont :

Le cartilage de la cloison, les cartilages latéraux et les cartilages de l'aile du nez.

Le cartilage de la cloison. — Il forme le pilier qui soutient la portion cartilagineuse du nez, lorsqu'il est détruit, le segment qu'il soutient peu « s'invaginer » (nez en lorgnette de la tertiaire).

Les cartilages latéraux. — Sont au nombre de deux; l'un droit, l'autre gauche.

De forme triangulaire, ils sont souvent une expansion du cartilage de la cloison, et s'unissent au rebord osseux de l'orifice piriforme.

Les cartilages de l'aile du nez. — Au nombre de deux également; en forme de fer à cheval, à convexité antérieure; leur branche interne s'adosse en avant répondant au lobule du nez, la branche extérieure, plus longue, s'étale dans l'aile du nez.

Dans l'intervalle de ces cartilages principaux se disposent de petits cartilages (accessoires), de nombre, de forme et de dimensions variables (cartilages carrés, cartilages sésamoïdes, cartilages vomériens).

a) *Membrane fibreuse.*

Dépendance du périoste et du périchondre qui revêt les os et les cartilages voisins, elle est située entre ces cartilages, les unit entre eux, ainsi qu'aux os.

Notons que la face profonde du squelette du nez est tapissée par la membrane pituitaire.

b) *Formes extérieures du nez.*

On décrit au nez trois faces : deux latérales qui sont planes, sauf en bas où elles forment l'aile du nez; la face postérieure répond aux fosses nasales.

Les gords latéraux forment avec le plan de la face un sillon longitudinal qui s'appelle successivement en allant de haut en bas : sillon naso-palpébral, sillon naso-génien, sillon naso-labial.

Le bord antérieur ou dos du nez se termine inférieurement par une saillie, le lobule du nez.

c) *Muscles du nez.*

Nous avons vu que seules les ailes du nez sont relativement mobiles, cette mobilité leur est communiquée par la contraction d'un releveur commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez et par le transverse.

Nous signalerons également le *myrtiforme*, petit muscle naissant dans la fossette du même nom, sur le maxillaire supérieur, pour s'insérer en haut, sur la sous-cloison et sur le bord postérieur du cartilage de l'aile du nez (il amène le resserrement des narines) (voix nasonnée).

Enfin le *transverse du nez*, *le pyramidal*, dont nous avons déjà parlé.

d) Etude des variations de forme et d'orientation de la commissure nasale

α) **Anthropologie**. — Les variations morphologiques du nez ont été assez négligées.

Développé en saillie antéro-postérieure chez les Européens et les Américains du Nord, cet organe est, au contraire, développé en largeur et aplati chez la majorité des Mongols, et chez les Nègres.

La saillie et l'élargissement nous paraissent en raison inverse.

Les anthropologistes ont mesuré sur le vivant un indice nasal correspondant à l'*indice nasal* mesuré par Broca sur le squelette.

Regardant de bas en haut le triangle isocèle que forment à la base du nez la cloison au milieu et les narines sur les côtés, on est frappé des différences qu'il offre.

Il existe de grandes différences exprimées par le rapport de la longueur antéro-postérieure de la sous-cloison (ou saillie totale du nez) à la largeur transversale maximum.

Cet indice qui varie chez les Européens de 55 à 89, s'abaisse jusqu'au dessous de 30 chez les Nègres et les Mongols, de par l'aplatissement du nez.

Les autres caractères du nez qui vont retenir notre attention sont *la profondeur de l'échancrure de la racine*. Considérable chez les Mélanésiens, assez prononcée dans les races européennes, moindre, chez la femme cependant, on la trouvera également légère chez les Arabes et dans ce qu'on appelle le type grec (Vénus de Milo).

β) **La voussure du nez**. — Très variable aussi; nez coudé des Bourbons, nez aquilin des Arabes, des Juifs, des anciens Assyriens.

Il faut encore distinguer dans ces nez coudés, un type grossier et lourd, arrondi du dos, empâté de la pointe et le véritable nez aquilin à dos aigu, fin, le lobule bien détaché des ailes et débordant le plan des narines.

γ) **Aplatissement du nez**. — On considère deux genres d'aplatissement du nez que nous pouvons distinguer en : 1° nez épaté; 2° nez écrasé.

1° *Nez épaté*. — Concerne l'ensemble du nez et peut s'appliquer aussi bien au squelette.

2° *Nez écrasé*. — Par affaissement de la moitié inférieure; les Chinois ont le nez épaté; les Malais écrasé; les Nègres épaté et écrasé.

δ) **Forme des narines vue par en dessous**. — Elliptiques d'avant en arrière chez les Blancs, plus ou moins divergentes en arrière, deviennent transversales dans les races inférieures.

ε) Le relèvement en haut et en dehors du plan de la base tout entière, ou des ailes seulement faisant que les narines se présentent plus ou moins découvertes de face ou de côté. (Les Boschimans et les Nègres les plus inférieurs se rapprochent par ce caractère des types simiens.)

Les auteurs ont insisté sur les caractères harmoniques ou solidaires du crâne et de la face; il semble que nulle part, ils soient aussi frappants que dans l'appareil nasal du vivant et du squelette.

L'élargissement de l'intervalle oculaire, ou mieux, l'espace compris entre les angles externes des apophyses montantes du maxillaire supérieur, coïncide habituellement, nous avons pu le vérifier, avec l'aplatissement du même intervalle et l'effacement de la glabelle.

L'élargissement de la base de la pyramide nasale et de l'orifice antérieur des fosses nasales sur le squelette, coïncide

non seulement avec les deux ou trois caractères précédents, mais encore avec *l'aplatissement de tout le massif nasal, os et cartilages.*

Le même mouvement agit sur les narines, qui d'antéro-postérieures, deviennent transversales.

Il résulte de ces observations, qu'ayant un des caractères précédents, on peut en prévoir les autres.

Il existe de même un rapport, inverse du dernier, entre le rétrécissement de l'intervalle oculaire et la saillie compensatrice de la pyramide nasale.

La donnée de l'art qui dit « qu'un intervalle oculaire = *une base de nez se vérifie dans les deux cas considérés.* »

CHAPITRE IV

RECHERCHE D'UN RAPPORT DANS L'ORIENTATION DES COMMISSURES DE LA FACE

Nous avons vu que les anthropologistes ont cherché par des mensurations à établir des rapports entre la face et le crâne.

De même, les artistes ont fixé par des mensurations de la face, l'idéal esthétique.

L'anthropométrie a été amenée aussi, pour l'identification des individus, à rechercher des points de repères et des mensurations permettant de les différencier.

1° *Mesures anthropologiques.*

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, les recherches des anthropologistes qui présentent le plus d'intérêt pour notre travail sont celles qui ont trait à l'orientation réciproque de la face et du crâne, et en particulier, celles qui ont pour but de mesurer le degré de projection antérieur de la face. Nous retiendrons la détermination de l'angle facial bien qu'actuellement les anthropologistes modernes l'aient abandonnée, leur préférant des méthodes de mesures plus précises du prognathisme. Or ces dernières ne sont possibles que sur les crânes, tandis que la détermination des angles faciaux peut être effectuée sur le vivant. L'angle facial le plus anciennement connu est celui de Camper.

Nous avons vu que cet angle était déterminé par deux lignes ou « coordonnées de la face », l'une dite *horizontale* que son auteur traçait en se guidant sur le trou auditif le bord

inférieur des narines ; l'autre est dite *faciale* tangente aux deux points les plus saillants de la face, la glabelle, en haut, la face antérieure des dents incisives en bas.

L'intention primitive de Camper (dissertation sur les différences réelles que présentent les traits du visage chez l'homme de différents pays et de différents âges), était de donner aux artistes un moyen de comparer les têtes vivantes et les crânes de races et d'âges différents ; mais, dans un autre travail, il en étendit l'usage aux animaux.

Son sommet était donc situé à l'intersection de ces deux lignes, en un point virtuel placé tantôt en avant du maxillaire supérieur, comme chez les nègres, tantôt en arrière, comme chez beaucoup d'animaux, le chien par exemple, ou à l'épine nasale comme chez les races blanches : « L'angle que fait la ligne faciale ou ligne caractéristique du visage, disait Camper, varie de 70 à 80 degrés dans l'espèce humaine. Tout ce qui s'élève au-dessus se ressent de l'art, tout ce qui s'abaisse au-dessous tombe dans la ressemblance des singes. Si je fais tomber la ligne faciale en avant, j'ai une tête antique ; si je la fais pencher en arrière, j'ai une tête de nègre ; je la fais encore plus incliner, il en résulte une tête de singe ; en incliclinant davantage encore, j'ai celle du chien, puis enfin celle de la bécasse. »

Les autres angles faciaux proposés (Geoffroy, Saint-Hilaire et Cuvier en 1795, Cloquet, Jacquart, etc.) ne sont que des variantes de celui de Camper.

Nous ne reviendrons pas sur les mensurations de la face que nous croyons avoir suffisamment précisées dans le chapitre II.

2° *Mensuration de la face par les artistes.*

Les artistes se sont appliqués à donner des règles esthétiques disant que, pour la beauté du visage, il est nécessaire qu'il y ait égalité entre les trois parties du visage pures de la façon suivante : de la racine des cheveux à la racine du nez,

de cette racine du nez à sa base (bord inférieur des narines), enfin du bord inférieur des narines à la pointe du menton.

De même, l'espace compris entre les deux coins internes des yeux doit, pour la pureté du visage, égaler la longueur de la fente palpébrale.

Un intervalle oculaire doit enfin être égal à la base du nez.

3° *Mesures de la face en Anthropométrie.*

L'anthropométrie a aussi recours à des mensurations portant sur la face, en dehors de la description minutieuse des caractéristiques du visage (profil fronto-nasal et naso-buccal); elle a surtout étudié la description et les mensurations précises de l'oreille, donnant une importance primordiale au pavillon dans la recherche de l'identification.

Toutes ces mesures s'attachent surtout à fixer les variations générales de la face. Or, d'après tout ce que nous avons écrit plus haut, les changements d'orientation des commissures sont évidents et créent aussi, en dehors de toute modification de forme générale, des particularités individuelles qui modifient l'expression du visage.

Les deux commissures qui paraissent soumises le plus souvent à des variations, sont les commissures buccale et nasale.

En ce qui concerne la commissure oculaire, il nous a paru impossible de fixer par des mesures précises son orientation et ses rapports angulaires avec les autres commissures, en particulier avec la ligne d'inclinaison du dos du nez.

Nous avons cherché à fixer ces variations par le rapport qu'elles peuvent présenter avec un point de repère fixé.

Nous avons pensé à utiliser la ligne passant par la racine de l'hélix et le bord antérieur du lobule. Cette ligne, en effet, nous a paru orientée dans une direction à peu près fixe chez tous les individus par rapport au véritable plan horizontal de la tête établi par les recherches de notre maître le professeur Villemin et Beauvieux.

Ce plan horizontal passe par une ligne qui réunit l'opisthion au nasion et est parallèle au canal semi-circulaire externe.

Or, la ligne qui passe par la racine de l'hélix et le bord antérieur du lobule est sensiblement perpendiculaire à ce plan, légèrement oblique de haut en bas et d'arrière en avant.

Pour la commodité de l'explication, nous désignerons cette ligne par les lettres HL.

Nous avons rapporté successivement la ligne prolongeant la direction des os propres du nez et passant par le nasion, soit NH, d'autre part, la ligne prolongeant la commissure labiale, soit BB'.

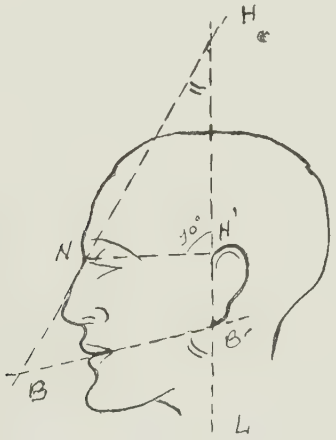

N H H' = angle naso auriculaire
B B' L = angle labio-auriculaire

Nous avons ensuite mesuré les angles que faisaient les axes de ces deux commissures avec la ligne HL.

Pour la facilité de la mensuration, nous avons mesuré, l'angle HNH' étant donné, que H'HN = 90°-HNH'.

Nous avons ainsi pratiqué ces mesures et la détermination de ces angles sur 40 sujets adultes : 25 hommes et 15 femmes,

sans nous préoccuper de la forme générale de la tête ou de la face.

1° *Hommes.*

Angle naso-auriculaire (NHH')	*Angle labio-auriculaire* (BB'L)
—	—
9°,5	95°
10°	90°
10°	90°
20°	98°
20°	94°
20°	93°
20°	90°
23°	81°
23°	89°
30°	90°
30°	89°
30°	79°,5
35°	80°
35°	88°
35°	89°
35°	89°
40°	80°
40°	87°
40°	80°
40°	79°
40°,5	70°
40°,5	71°
40°,7	70°
40°,7	69°,5
40,7	72°
40°,8	70°

2° *Femmes.*

Angle naso-auriculaire (NHH')	*Angle labio-auriculaire* (BB'L)
—	—
9°	97°
10°	90°
10°	89°
12°	92°
15°	85°
15°	90°
20°	83°
20°	80°
25°	92°
25°	79°
30°	79°,5
33°	80°
40°	75°
40°,5	72°
40°,7	70°,5

D'après l'examen de ces tableaux, il ne semble pas qu'il existe de différence très appréciable chez l'homme et chez la femme quelle que soit la forme générale de la face.

Chez l'un comme chez l'autre, la valeur de l'angle naso-auriculaire s'étend de 10° à 40° environ tandis que celle de l'angle bucco-auriculaire va de 70° à 100°.

Le point qui nous a paru le plus intéressant est la constance du rapport entre les valeurs de ces deux angles. Quand l'angle naso-auriculaire est petit, l'angle bucco-auriculaire est grand et inversement.

Par conséquent : d'une part, le relèvement de la pyramide nasale marqué par un angle grand s'accompagne d'un relèvement de la commissure buccale marqué par un angle petit; d'autre part, l'abaissement de la pyramide nasale, marqué par un angle petit, s'accompagne d'un abaissement de la commissure buccale marqué par un angle grand.

CHAPITRE V

EXPRESSION DES COMMISSURES

Il résulte de l'étude morphologique des commissures, que leurs variations de forme et d'orientation modifient l'expression de la physionomie au repos ou tout au moins lui donnent les traits propres d'un sentiment particulier. Ce n'est donc pas seulement « ce résidu de mimique » qui répond de la physionomie au repos, comme le voulait Thooris. Il y a surtout des raisons anatomiques, les unes venant de la conformation morphologique (qu'elles soient ethniques ou individuelles), les autres étant acquises par le jeu de la mimique qui peut entraîner le développement d'un groupe musculaire et amener ainsi la formation des plis spécifiques.

L'examen attentif du visage nous a permis de constater que chacune des commissures avait son expression propre. Pour se convaincre de ce fait, il suffit de masquer alternativement deux des commissures.

En nous basant sur l'étude anatomique précédente, nous allons étudier chacune de ces commissures, d'un point de vue physiologiques, en essayant de classer les expressions qu'elles expriment.

A) Expression de la commissure oculaire.

Les physionomistes ont remarqué que les parties du visage les plus agissantes dans la mimique sont la région frontale et, en particulier, grâce au muscle frontal et au sourcilier, et

la bouche, surtout grâce à l'action d'un autre muscle spécifique de l'homme : le triangulaire des lèvres.

Pour Gratiolet, les sentiments élevés seraient manifestés électivement par la partie supérieure du visage et les yeux. Les passions basses, animales, par les lèvres, les narines.

Nous ne voulons pas entrer dans ce débat d'ordre psychophysiologique; mais avant d'étudier les expressions diverses de la commissure oculaire chez des individus différents, il nous paraît nécessaire de dire deux mots de la valeur expressive du regard : de l'éclat du globe oculaire.

Buffon ne voyait rien de plus expressif que l'œil lui-même; par contre, la plupart des physionomistes (dont Pidérit), affirment que si l'on envisage l'œil en lui-même, les expressions qu'on y lit sont des illusions, tout au plus pardonnable à des poètes amoureux, et que l'œil ne doit son expression réelle qu'à des mouvements, c'est-à-dire aux muscles qui le contiennent, le découvrent ou le voilent.

Lemoine, cependant, dit au contraire : « Il semble que la plupart des physiologistes se soient trop timidement arrêtés à la surface de ce globe lumineux, qu'ils aient négligés de pénétrer sa structure délicate, et de demander, par exemple, au sphincter de l'iris, aux humeurs qui le remplissent, le baignent ou le colorent, le secret de son éclat ou de sa langueur, de sa mollesse ou de son énergie, de sa douceur ou de sa férocité. »

Il semble, qu'en effet, l'éclat du regard et ses raisons physiologiques aient été trop dédaignées par les physionomistes, nous n'essayerons pas d'en démontrer l'authenticité, ni d'en tenter une explication, nous outrepasserions le cadre de notre travail.

Nous nous devions cependant d'écrire cette parenthèse physiologique, étant donné le rôle prépondérant de l'éclat et de l'expression du regard sur la physionomie.

Le médecin ne manque pas de l'interroger, notant le brillant ou encore l'aspect terne venant à la suite d'excès ou de maladie, par suite d'un relâchement de la capsule oculaire; il

révèlera aussi l'état de la conjonctive, sillonnée de vaisseaux sanguins dilatés chez les congestionnés (alcooliques) ou jaunie (ictères).

L'éclat brillant des yeux, par contre, lui indiquera une nature saine, un bon équilibre physique, souvent aussi, une intelligence vive. O. Méding, qui connut personnellement Napoléon décrit ainsi ses yeux, dans ses mémoires : « Ce qu'il y avait d'original et de remarquable en lui, c'était les yeux, qui semblaient la plupart du temps cachés par un voile de toile d'araignée, mais qui, parfois, lorsqu'une idée quelconque les enflammait, devenaient lumineux, étincelants, surprenants et presque effrayants, puis, un instant après, disparaissaient aussi subitement et sans transition de nouveau derrière leur voile. »

Mais l'expression du regard n'est pas entièrement conditionnée par son éclat.

Nous avons vu, en effet, qu'il existait de nombreuses variations portant sur la cavité orbitaire, l'écartement des yeux, la forme des paupières, la saillie du globe oculaire.

Toutes ces variations entraînent en définitive des formes différentes de la commissure oculaire, et ce sont elles qui, libérant plus ou moins les parties constituantes du globe oculaire, en modifient l'expression.

La discussion de la fente palpébrale, qui est très large chez les nègres, découvre les globes oculaires : « ils ont les yeux à fleur de tête ».

Nous avons vu que les Chinois, de même que les Esquimaux ont, au contraire, une paupière supérieure brève, qui semble pincée en dehors, ce qui, joint au relèvement du coin externe de l'œil et à la direction spéciale du sourcil qui, lui aussi, est relevé au niveau de sa queue, donne au regard une expression de *malignité*, d'*hypocrisie* et même de férocité.

Parfois la fente palpébrale est si grande que la membrane blanche de l'œil apparaît au-dessous de la cornée, surtout si, en même temps, le globe oculaire est proéminent. On a, dans ce cas une expression de *ravissement*, de contemplation.

Ces dispositions sont d'ordre congénital et en rapport le

plus souvent avec les différences de races, mais elles peuvent aussi résulter dans une certaine mesure d'une adaptation en rapport avec la fréquence d'une mimique particulière, d'une déformation d'ordre professionnel, soit encore accompagner une affection pathologique.

C'est ainsi que l'habitude qu'ont certains de relever énergiquement la paupière supérieure, laisse voir la cornée presque entièrement, donnant au regard une expression qui semble indiquer un esprit éveillé.

Les paupières supérieures baissées lâchement chez d'autres sujets, donnent à leur regard une expression apathique, endormie.

Certains métiers entraînant une attention soit bilatérale, soit unilatérale plus grande, entraînent des variations d'ouverture, qui, portant sur les deux paupières ou sur une seule, modifient l'expression habituelle du regard.

B) **Etude de l'expression de la commissure buccale (sans interprétation physiognomique).**

A propos de la commissure buccale, nous ne ferons pas intervenir ici l'importance de la forme et de la coloration des dents qui, par leur éclat, lorsqu'elles se découvrent (dans le rire par exemple), entraînent une modification importante de l'expression. Nous n'envisagerons seulement cette commissure qu'à l'état de repos.

Expression de l'amertume.

Faiblement développée, cette expression amère se manifeste par un abaissement de la commissure buccale.

Dans un second degré, le bord de la lèvre supérieure apparaît tiré en haut, au milieu de ses moitiés latérales, correspondant aux points d'attache des releveurs de la lèvre supérieure.

Plus développée enfin, l'expression de l'amertume s'exprime sur la commissure buccale par la traction, plus forte encore, du bord de la lèvre supérieure, qui est, en même temps,

trait amer

faux trait amer (aile du nez haute)

trait scrutateur

trait pincé

trait méprisant

trait scrutateur (D'après Buste de Néron)

trait douceureux

bouche ouverte (faciès adénoïdien)

renversé vers le haut, ce qui fait que la ligne de profil de la lèvre semble un peu brisée.

Dans un dernier degré, ce trait amer est encore plus marqué et les ailes du nez sont également tirées vers le haut, ce qui s'accompagne de l'accentuation du pli naso-labial, à direction sensiblement verticale.

Nous ne voulons pas tirer d'enseignement psychique de cet aspect de la commissure buccale, en effet, il peut apparaître chez des personnes amenées à fermer spasmodiquement leurs yeux.

Nous savons que, parmi les fibres du muscle orbiculaire des yeux, il en est toujours quelques-unes qui touchent au releveur de la lèvre supérieure (on trouve ces commissures chez les myopes, par exemple, ou encore chez les chauffeurs).

Il faut remarquer aussi, qu'il y a des formes originales du visage qui peuvent faire naître l'illusion de l'expression physiognomique de l'amertume; lorsque l'extrémité du nez est très basse et les ailes du nez extraordinairement hautes. Cependant les signes caractéristiques ne sont pas marqués à la lèvre supérieure, la disposition des ailes du nez étant non acquise, mais innée.

Expression de la douceur.

Cette expression s'oppose à la précédente, la bouche est fermée et les joues sont pressées fortement contre les dents (par tonus des muscles du rire, l'expression de la douceur étant proche de celle du sourire), mais ici la contraction plus grande de l'orbiculaire des lèvres, supprime en grande partie l'effet latéral des muscles du rire.

C'est la contraction de ce muscle, attiré contre les dents (à l'aide des muscles canins, placés derrière) qui aplatit les lèvres, leur enlève leur gonflement normal.

Trait scrutateur.

Dans cette expression, la commissure buccale présente des lèvres proéminentes, en forme de trompe suivant les physio-

nomistes; ce trait serait l'apanage des gourmets, ou encore des hommes ayant une haute idée d'eux-mêmes, enfin, suivant d'autres, chez les sujets familiers de travaux exigeant beaucoup d'attention.

Expression « pincée » (trait pincé)

Cette expression s'exprime au niveau de la commissure buccale, par le fait que les lèvres sont pressées l'une contre l'autre et que les bords de l'écarlate des lèvres sont pincés en dedans; en même temps, on remarque que le milieu de la lèvre inférieure semble pressé vers le haut et au-dessous d'elle, il se trouve deux sillons caractéristiques qui, partant du milieu de la lèvre inférieure se dirigent vers le bas et en dehors vers les deux côtés, et répondent au bord inférieur de l'orbiculaire des lèvres, pressé et relevé en son milieu.

Ce trait pincé serait toujours, d'après les physionomistes, le propre des hommes dont les occupations quotidiennes exigent un effort corporel intense, ou encore une prudence et des soins particuliers; il serait également rencontré chez les intellectuels et indiquerait la fermeté de caractère.

Nous remarquons tout de suite que ce trait pincé, qui s'est en quelque sorte imprimé sur la commissure buccale, est essentiellement acquis et résulte de la prédominance d'une mimique. C'est seulement dans ce cas que le physiognomiste est en droit de déduire le caractère du sujet.

Il en va autrement, comme nous l'avons vu, dans l'étude des variations de la commissure buccale, lorsque la forme de la bouche est non plus acquise, mais innée; nous voulons parler des lèvres naturellement étroites qui donnent à la bouche un air pincé. Pour différencier ce trait de l'expression que laisse le résidu de mimique, il suffirait de remarquer que les sillons mentionnés sur la lèvre inférieure comme spécifiques du trait pincé, font totalement défaut dans le second cas.

Il est encore bon d'ajouter que l'expression pincée, de la commissure buccale, se développe plus facilement avec ces formes congénitales de la bouche qu'avec des lèvres gonflées et épaisses.

La bouche du vieillard, qui a perdu ses dents, réalise également le trait pincé : les lèvres n'ayant plus d'appui ferme, ils sont obligés, pour tenir la bouche fermée, de la pincer et de presser la lèvre inférieure contre la lèvre supérieure. (Le visage de Guizot, dont l'entêtement opiniâtre est connu, nous donne un bel exemple de l'expression pincée de la bouche.)

Expression méprisante.

Se manifeste au niveau de la commissure buccale par le fait que la lèvre inférieure semble pressée vers le haut, et qu'un pli arqué à convexité supérieure se produit sous le rebord charnu de cette lèvre, rebord qui est un peu renversé au dehors. Il faut ici encore faire la différence entre ce trait acquis et la conformation spéciale due, chez quelques sujets, au fait que le maxillaire inférieur s'avance plus fortement que le supérieur, cela amenant une proéminence de la lèvre inférieure.

Là encore, nous ferons la différence avec l'expression méprisante acquise par l'absence du trait significatif, sur la lèvre inférieure. Ce même aspect peut s'acquérir par la chute des dents qui a pour résultat de projeter la lèvre inférieure en avant de la lèvre supérieure qui retombe et recule sans appui.

Cette expression méprisante est bien marquée sur le buste antique de l'empereur Néron (Louvre).

Commissure buccale ouverte.

Certains sujets ont, en effet, au repos, la bouche ouverte.

Ceci est en général le propre des personnes à l'oreille dure, habituées à une attention soutenue pour compenser l'insuffisance de leur ouïe.

En général, chez ces sujets, l'ouverture de la bouche s'accompagne de rides verticales sur le front. Cette expression se rencontre chez les sujets affaiblis (pendant la fièvre typhoïde par exemple). Les forces vitales s'en allant, le tonus

musculaire diminue et il y a un relâchement du spincter buccal.

D'autre fois, certains encombrements des fosses nasales, le simple enchifrènement comme les polypes ou végétations, rendent le canal nasal quasi-impraticable et amènent l'ouverture de la bouche pour le besoin de la respiration.(Adénoïdiens.)

Chez d'autres individus (anglo-saxons) la longueur des dents coïncide avec les lèvres courtes et empêche la fermeture de la bouche.

Même aspect, chez certains sujets présentant un maxillaire inférieur réduit (rétrognathes) accompagné d'un menton insignifiant et d'une lèvre inférieure placée très en arrière.

C) Expression de la commissure nasale.

Nous avons vu que le rôle du nez, dans la mimique, était réduit aux mouvements des ailes du nez. Chez les Européens d'ailleurs les narines ne se dilatent visiblement que par exception, en cas d'oppression par exemple. Par contre, chez beaucoup de sujets et plutôt dans les races inférieures, leurs mouvements de dilatation et de contraction sont très prononcés, ce qui donne à la physionomie une expression de férocité.

Sur le visage au repos, on note parfois une tension physiognomonique des ailes du nez, c'est ce qui est bien visible dans les portraits que nous avons étudiés, de Napoléon et de Richelieu.

Mais l'on ne doit pas oublier que, souvent, l'état pathologique du sujet répond de cette tension des narines (chez les asthmatiques, par exemple, accoutumés à dilater fortement les narines en même temps qu'ils contractent tous les muscles inspiratoires).

Nous nous contenterons de rappeler ici que l'orientation des narines varie chez les individus, et qu'il existe de grandes différences ethniques. Les narines découvertes, par exemple,

rencontrées chez les nègres, ne sont pas sans leur communiquer un type simien.

Les formes de nez, nous l'avons également vu à propos de ses variations, sont nombreuses, de même que sa voussure, ces caractéristiques n'agissent pas beaucoup sur l'expression du visage au repos et sont plutôt des caractères individuels, qui marquent le visage d'un cachet physionomique spécial. Il nous a semblé plus intéressant d'étudier l'angle que faisait la pyramide nasale avec le frontal d'une part, d'autre part l'angle que faisait la base du nez avec la lèvre supérieure.

1) **Angle fronto-nasal**. — Nous savons déjà le rapport existant entre l'intervalle inter-oculaire et la saillie de la pyramide nasale : plus cette pyramide est saillante, plus *l'intervalle inter-oculaire est étroit, plus les yeux sont rapprochés du nez.*

Chez les nègres la pyramide nasale est très aplatie, d'où élargissement de l'espace inter-oculaire et effacement de la glabelle, comme nous l'avons vu. Il en est de même chez le nouveau-né, qui n'a pas à proprement parlé d'appendice nasal, mais seulement des narines.

Plus la pyramide nasale devient saillante, plus l'angle fronto-nasal se ferme (il y a en même temps plus grande saillie de la glabelle), plus le nez se détache de profil.

2) **Angle bucco-nasal**. — Si nous considérons maintenant l'angle que forme la base du nez avec la lèvre inférieure, la base du nez peut être soit :

a) Horizontale.

b) Oblique en bas et en avant.

c) Oblique en haut et en avant.

Il résulte de l'observation de la physionomie de profil, que si l'angle que nous appellerons bucco-nasal se ferme, l'expression que le nez va communiquer à la physionomie est celle de la tristesse, de la mélancolie (expression populaire, « faire un long nez »). S'il se relève par contre, et si sa voussure est

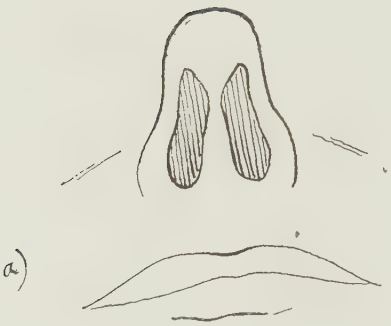

Variations dans l'orientation de l'ouverture des narines

a) type antéro postérieur
b) type intermédiaire
c) type Transversal

Variations dans la forme du dos du nez

A) concave
B) droit
C) convexe

Angle fronto-nasal { a) nul, b) obtu, c) aigu

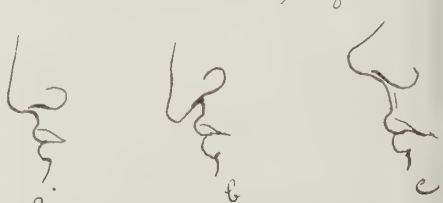

Angle naso-buccal { a) droit, b) aigu, c) obtus

concave on aura le type de nez retroussé qui communique au visage une expression de gaieté, de vivacité d'esprit.

La fermeture de l'angle naso-labial peut venir d'un avancement de la lèvre supérieure (prognathisme). Mais la physionomie du nez n'en est pas modifiée.

CHAPITRE VI

MODIFICATIONS ARTIFICIELLES DES COMMISSURES PHYSIOGNOMONIE

Nous savons que, dans le théâtre antique, les acteurs se dissimulaient le visage sous des masques appelés alors « persona », sur lesquels étaient peints les traits de la passion qu'ils devaient manifester.

Or, il est curieux de remarquer que la forme et la direction de la bouche étaient la caractéristique de ces masques, exprimant à elle seule, la joie, ou l'étonnement ou la colère, et le public saisissait très bien ces indications qui lui situaient d'emblée le personnage.

Il est non moins intéressant de remarquer de quelle manière les clowns arrivent à modifier la forme de leurs commissures faciales, pour obtenir un type physionomique particulier, soit hilare, soit, au contraire, une expression comiquement ahurie.

C'est par le moyen de fards qu'ils agrandissent la bouche, relèvent ou abaissent la commissure labiale, ou bien, à l'aide de tons crus, se peignent des lèvres minuscules sur leurs propres lèvres.

C'est de la même manière qu'ils abaissent l'aile du nez d'un trait de crayon habile ou encore, effaçant par un fond de teint les contours de la fente palpébrale, diminuent, en quelque sorte, leur globe oculaire, qui paraît plus saillant et plus vif, ce qui leur communique une expression fixée dans l'ahurissement.

Nous remarquerons également que la coquetterie féminine use des mêmes procédés, bien qu'à des fins plus esthétiques et séduisantes. Une bouche est-elle trop courte? les ressources modernes du fard permettent de combler cette conformation disgracieuse. S'abaisse-t-elle aux commissures labiales? il suffira d'une légère touche de crayon pour la relever et faire disparaître ainsi ce léger trait amer.

La fente palpébrale est-elle trop petite? Le regard manque-t-il de langueur? un trait adroit de crayon va prolonger la commissure palpébrale et les voiles des paupières paraîtront plus longs.

De même, le maquillage s'emploie à faire disparaître les rides ou plis trop acquis, ces traits secondaires des commissures qui en soulignent la forme et la direction.

Ces tricheries portant sur les commissures, nous le voyons, n'agissent que sur les parties molles; en aucun cas, elles ne pourront modifier la morphologie osseuse ou la trop grande déformation de ces commissures; la chirurgie esthétique sera, dans certains cas, le seul secours, si les formes sont vraiment inesthétiques.

La physiognomonie. Sa valeur. Essai critique.

Nous avons établi, dans les chapitres précédents, comment les variations de forme et d'orientation des commissures contribuaient à modifier l'aspect du visage des individus au repos en lui donnant, suivant les cas, le cachet particulier d'un sentiment dominant.

On peut penser que les particularités morphologiques de la face sont la manifestation extérieure de caractères acquis ou héréditaires en rapport avec l'évolution des fonctions organiques et du psychisme des individus. Il est d'usage courant d'aller beaucoup plus loin, d'une façon d'ailleurs tout à fait empirique et de juger uniquement, d'après l'aspect extérieur, leur valeur intellectuelle et morale.

Nous avons vu dans le premier chapitre que de nombreux auteurs, depuis la plus haute antiquité, avaient cherché à élever cette manière de faire à la hauteur d'une science : la physiognomonie. Depuis Aristote, qui jugeait les hommes d'après leur ressemblance avec les animaux, jusqu'à Lavater, qui s'appuyait surtout sur son remarquable talent d'observation, ses grandes qualités d'artiste, et qui avait prétention d'en faire « le grand art de connaître les hommes ».

« Ses sentences physiognomiques, dit Piderit, obscures et équivoques comme des oracles, rencontraient une créance d'autant plus grande, qu'elles étaient plus incompréhensibles.»

Sihler va encore plus loin dans la présomption de son illustre devancier; on trouve dans ses ouvrages des appréciations, comme la suivante qui se passe, croyons-nous, de commentaire :

« Le nez de bélier (vulgo : nez brusqué) est un indice de bassesse intellectuelle. Or, chez les éleveurs de brebis passionnés, la contemplation amoureuse des mérinos peut développer un nez brusqué. »

Les physiologues et les naturalistes se sont élevés hautement contre cette prétendue science, qui voulait, non seulement, découvrir les habitudes morales et intellectuelles par l'observation des formes extérieures du corps, mais aussi, voulait donner la connaissance approfondie du cœur humain.

Buffon a dit, avec beaucoup de bon sens : « C'est une erreur fort blâmable que de juger de la beauté du moral par la beauté du visage, comme si un corps mal fait ne pouvait renfermer une belle âme. »

La physiognomonie, semble tomber aujourd'hui en désuétude. Seuls, quelques médecins prétendent en tirer des observations qui sont souvent plausibles et nous empêchent de la rejeter complètement.

L'erreur des physionomistes réside surtout, pour nous, dans le fait d'avoir attribué une expression aux parties solides et congénitales du visage. A cet égard, une notion erronnée, empruntée à la phrénologie, existe encore dans des esprits;

elle porte sur une région qui appartient à la fois à la face et au crâne : le front.

Depuis Lavater, l'opinion est en effet répandue que le front haut et bombé était l'apanage de l'intelligence. Les peiùtres et sculpteurs s'empressent alors d'orner de fronts imposants leurs modèles illustres. Certains même, exhaussèrent les fronts de grands personnages (tels Richelieu, Gœthe), leur front authentique leur paraissaient mesquins et peu en rapport avec leur génie.

Cette erreur venait de ce que l'on admettait alors, d'une façon quelque peu puérile, que l'intelligence avait comme région siège exclusif la partie antérieure du cerveau: la frontale.

Les seules indications sur le caractère, sur les affinités morales ou physiques, le physionomiste ne les trouvera que dans ce « résidu de mimique », c'est-à-dire, dans les signes qu'ont imprimés aux muscles du visage les passions agissantes.

« Les passions, a dit Bullat-Savarin (*Physiologie du goût*), agissent, sur les muscles et, fréquemment, on peut lire, même sur le visage d'une personne silencieuse, les différents sentiments qui l'agitent. *Si de telles contractions deviennent en quelque sorte habituelles, elles laissent des traces visibles et donnent ainsi au visage un caractère persistant et reconnaissable.* »

Cependant, il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces traits physiognomoniques dus à la répétition de certains mouvements expressifs, ils ne permettent souvent de tirer aucune conclusion absolue relatives aux qualités morales et intellectuelles. Il y a, en effet, des gens *qui grimacent* en travaillant, d'autres qui ont des *traits héréditaires*, il existe aussi des *occupations professionnelles* qui nécessitent la mise en jeu fréquente et répétée de muscles spéciaux. Il ne faut pas non plus oublier l'instinct d'imitation qui nous amène à nous composer un visage.

Comme le dit Diderot, « on se fait à soi-même, quelquefois sa physionomie. Le visage accoutumé à prendre le caractère de la passion dominante, le garde ».

Quelle que soit la véracité de cette affirmation, il n'en est pas moins vrai que la physionomie, en tant que science divinatoire, est décevante et arbitraire : il n'en est pour s'en persuader que d'examiner des photographies de criminels et de gens réputés honnêtes; il arrivera fréquemment que l'on commettra l'erreur de prendre les uns pour les autres.

Cela ne veut pas dire que la physionomie, au repos, ne pourra pas fournir d'utiles enseignements pour le jugement d'un homme.

Au contraire, tout connaisseur expérimenté de l'humanité attestera l'importance et la nécessité d'une observation attentive des traits du visage.

Mais, il nous semble que c'est surtout l'expression momentanée qu'il importe de savoir, et non l'expression persistante; c'est moins la physiognomonie, en un mot, que la mimique qui servira de point de repère dans l'appréciation d'un homme.

Le mot de Socrate, pour recevoir un nouveau disciple, est, à ce sujet, plein de sens :

« Parle, afin que je te voie ! »

CONCLUSIONS

I. Les auteurs qui se sont attachés à l'étude de la physionomie, se sont surtout occupés de la façon dont les passions et les sentiments s'extériorisaient sur les traits du visage.

Ils ont été amenés à chercher les moteurs psychologiques des sentiments et, de ce fait, ont été davantage portés à l'étude du visage en mouvement (de la mimique), qu'à celle du visage au repos.

II. Chaque visage au repos présente un type physionomique particulier adapté à l'expression d'un sentiment dominant ; et ce type physionomique nous a semblé résulter en grande partie de la conformation générale de la face mais surtout de la forme et de l'orientation des commissures de la face.

(Nous entendons par commissures de la face, les orifices qu'elle ménage, recouverts de leurs parties molles : c'est-à-dire l'œil, le nez, la bouche.)

III. L'étude morphologique précise de ces commissures ainsi que leurs modifications ethniques ou individuelles nous ont permis d'établir leurs principales expressions.

IV. Les variations de forme et d'orientation des commissures dans le visage au repos sont soit congénitales, soit acquises. Les variations congénitales sont le plus souvent les stigmates de la race. Les variations acquises résultent des marques concrètes que laisse une mimique souvent répétée. Les parties molles, les muscles surtout gardent au

repos un certain tonus, les plis du tégument ne s'effacent pas tous par-dessus le type physionomique personnel, il existe ce que Thooris appelle un « résidu de mimique ».

V. Peut-on de l'examen du visage, déduire le caractère et les affinités intellectuelles des hommes ?

Les physiognomonistes l'ont prétendu, mais en dehors de jugements arbitraires et incontrôlables, ils firent souvent des erreurs flagrantes.

Si l'étude du visage au repos peut fournir des renseignements sur le développement fonctionnel ou l'état pathologique ou encore sur le type physionomique particulier, seule l'étude de la mimique permettra à l'observateur avisé de tirer des enseignements touchant au développement moral et intellectuel.

SERMENT

En présence des maîtres de cette école, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirai et les soignerai sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu :
Le Doyen,
Pierre MAURIAC

Vu, bon à imprimer :
Le Président de la thèse
VILLEMIN.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 8 décembre 1938
Le Recteur de l'Académie,
G. BOUSSAGOL.

BIBLIOGRAPHIE

1° *Anatomie. Embryologie. Anthropologie.*

Balfour. — *Embryologie et organogénie comparées*, t. II, traduit de l'anglais par A. Robin.

Beaunis et Bouchard. — *Nouveaux éléments d'anatomie descriptive et d'embryologie*, 5e édit., 1894, J.-B. B., édit., Paris.

Blandin. — *Anatomie topographique*, 2e édit., Baillère, édit., Paris, 1834.

Bourgery et Jacob. — *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, etc..., L. Guérin, édit., 1866.

Boule. — *Les hommes fossiles* (Masson, Paris, 1921).

Bourne. — *Comparative anatomy of animals*, vol. I et II, London (Belland Sons, L. T. D.), 1912.

Broca. — « Sur la classification et la nomenclature craniologique d'après les indices céphaliques » (*Revue d'Anthropologie*, t. I, 1872).

— « Quelques subdivisions des groupes basées sur l'indice céphalique. Crânes curycéphales, brachistocéphales, mégistocéphales et sténocéphales » (*Revue d'Anthropologie*, 2e série, t. IV, p. 18).

— « Sur le plan horizontal de la tête et sur la méthode trigonométrique » (*Bulletin de la Société d'Anthropologie*, t. VIII, 1873, p. 48-96).

— « Quelques résultats de la détermination trigonométrique des angles alvéolo-condyliens et bi-orbitaires » (*Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 2e série, t. VIII, 1873, p. 150-179).

— « Sur l'angle de Daubenton en anthropologie » (Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Bordeaux, séance du 16 septembre 1872).

— « Sur la projection de la tête » (*Bulletin de la Société anthropologique*, 1re série, t. III, p. 518, 1862).

— « Vue de développement de la face et du cou » (*Traité de chirurgie* de Duplaz et Reclus, 1898, t. V).

Camper. — *Dissertation sur les différences réelles que présentent les traits du visage chez l'homme de différents pays et de différents âges.*

Connolly (C. J.). — « Growth of face indifferent races » (*Am. J. Phys. Anthrop.*, 12 : 197-206, july-september 1928).

Cruveilhier (J.). — *Traité d'anatomie descriptive* (3e édit., Paris, Labbé, édit., 1851-1852).

Cuvier. — *Leçon d'anatomie comparée.*

Gallender (G. W.). — « The formation and early growt of the bones of the human face » (*Proc. Roy. Soc.*, Londres, 1867-1868).

Gérard. — *Manuel d'anatomie humaine* (Steinheil, édit., Paris, 1912).

Goldstein (M. S.). — « Face changes in dimensions and form with age » (*Am. J. Phys. anthrop.*, 22 : 37-89, oct.-déc. 1936).

Gregory (W. K.). — « The evolution of the human face » (*Scient. Am. Suppl. N. Y.*, 1918).

Grégoire et Oberlin. — *Anatomie médico-chirurgicale* (Baillère).

Hertwig. — *Traité d'embryologie ou histoire du développement de l'homme et des vertébrés* (2e édit. française, par Charles Julin, Paris, 1904, édit. Schlucher).

Kudo (T.). — « The facial musculature of the Japonese » (*J. Morphol. Philadelphie*, 1919, XXXIII).

Martin (Rudolph). — *Lehrbuch der Anthropologie*, 1928, Iéna, Gustav Fischer, t. I et II.

Milde-Edwards. — *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux*, t. XII.

Papillault (G.). — « Quelques lois touchant à la croissance et à la beauté du visage humain » (*Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1899, 4, S. X, 220-221 ; *id.*, 1899, 4, S. XII, 129-138).

Prenaut. — *Eléments d'embryologie de l'homme et des vertébrés* (Paris, G. Steinheil, 1896).

Poirier et Charpy. — *Traité d'anatomie humaine* (4e édit., Paris, Masson, édit., 1931).

Rochas (A. de). — « Les muscles expressifs de la face » (*Nature*, Paris, 1899-1900, XXVIII, 127-131).

Rouvière. — *Anatomie humaine descriptive et topographique.*

Sappey. — *Traité d'anatomie* (Paris, Delahaye édit., 2e, 3e et 4e édit., 1867-1889).

Testut. — *Traité d'anatomie humaine* (8e édit., revue par Labarjet, Paris, Doin édit., 1931).

Testut et Jacob. — *Traité d'anatomie topographique avec application médico-chirurgicale* (4e édit., Paris, Doin, 1921).

Thooris. — « Mimique et morphologie » (*Paris-Médical*, oct. 1913, p. 369).

Topinard. — « La transformation du crâne animal en crâne humain » (*L'Anthropologie*, 1891).

Villemin (F.). — *Précis d'anatomie topographique*, 1928.

Villemin et Beauvieux. — « Relations des limites inférieures du crâne avec le plan horizontal de la tête » (Réunion biologique de Bordeaux, juin 1937).

2° *Physiognomonie et Physionomie.*

Audenino (L.) **et Gualino** (L.). — « La facies napeleonica » (*Atti di congr. mit. di psic.*, V, 1906, p. 674).

Audibert. — *Etude sur la physionomie et la physiognomonie* (thèse de Bordeaux, 1892, 4°).

Bérillon. — « Le masque humain : la psychologie de la bouche ». (*Cour. Méd.*, 18 mai 1930, p. 291).

Billard (G.) **et Dodel** (P.). — «Essai d'interprétation des expressions du regard » (*Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1923, 7e série, III, p. 117).

Buzby. — « The interpretation of facial expression » (*Amer. Journ. Psychol.*, XXXV, 1924, p. 602).

Cohn. — « Ueber medizinische Physiognomik » (*Med. Welt.*, 3 : 1199, Aug. 17 29).

Desfossés. — « Psychologie pratique des sources de connaissance de la physionomie » (*Pres. Méd.*, 35, 299, 5 mars 1927).

— « Physiognomonie pratique : le front » (*Pres. Méd.*, 36, 1455, 14 nov. 1928).

— « Physiognomonie pratique : les yeux » (*Pres. Méd.*, 37, 509, 17 avril 1929).

— « Physiognomonie : les formes générales de la tête » (*Pres. Méd.*, 25 mars 1933).

— « Physiognomonie : le nez » (*Pres. Méd.*, 37, 729, 1er juin 1929).

Duckworthe. — « On the importance for students of physiognomical diagnosis in disease » (*Intern. Clin.*, 13e, IV, 1904, p. 45).

Duchesne et Boulogne. — *Mécanisme de la physionomie humaine.*

D'Hencqueville (G.). — « La sémiologie frontale en neurologie » (*Pres. Méd.*, 5 sept. 1934).

Fick (R.). — « Physiognomy. Muscle play in facial expression » (*Jahrb. d. chir.*, 5 : 83, 1928).

Jarotzky. — « Physiognomy changes as symptom of heart disease » (*Schweiz Med. Woch.*, 60-730, 2 août 1930).

Kantorovicz. — « Die Gesichtsanalyse und die orthodontische Physionomik » (*Dent. Monat. f. Zahn.*, XXXIX, 1921, p. 737).

Lavater. — *L'art de connaître les hommes par la physionomie* (Paris, 1920, 10 vol. in-8°).

— *Von der Physiognomik* (Leip., 1772, 16°).

Ledos. — *Traité de la physionomie humaine* (Paris, 1894, 8°).

Mac Kenzie. — « The facial expression of fatigue and violent effort » (*Journ. anat. physiol.*, XL, 1905, p. 51).

Rink. — « Physiognomik und Eheberatung » (*Med. Welt.*, 1 : 1671, déc. 1927).

— « Fragments from history of animal physiognomy » (*Zahrf. d. Chara.*, 5 : 141, 1928).

Semelaigne. — « Physionomie des aliénés » (*Pres. Méd.*, 38, 1007, 20 juill. 1930).

Shaw. — *The physiognomy of mental diseases and digeneracy* » (Bristol, 1903, 8°).

Schneider. — « Das frankische Gesicht. » (*Unschau*, XXX, 1926, p. 250).

Stevens. — « Facial expressions as influenced by the ocular muscles » (*Amer. J. Ophl.*, IX, 1892, p. 175).

Suk. — « Face types in man attempt at generic explanation » (*Anth. Prah.*, 6 : 35, 1928).

Valdizan. — « Las ciencias misteriosas la metaposcopia » (*Anal. hasp. Lima*, 1922, I, p. 323).

Waynbaunn (N.). — *La physionomie humaine. Son mécanisme et son rôle social.*

3° *Mimique.*

Darwin. — *L'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux.*

Bell (Charles). — *Essays on the anatomy of expression.*

Barbe (A.). — « Le rire des aliénés » (*Le Progrès Médical*, 22 mars 1930).

Bechterew (W.). — « Le rôle biologique de la mimique » (*J. de Physiol. et de Pathol. gén.*, Paris, 1910, XII, 385-408).

Bérillon. — « Le masque humain. La psychologie de la bouche » (*Courrier Médical*, 18 mai 1930, p. 291).

Billard (G.) **et Dodel**. — « Essai d'interprétation des expressions du regard » (*Bull. Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1923, 7e série, III, p. 117).

Bonnier. — *Le sens des attitudes* (1 vol., 1904).

Boudry (Albéric). — « Rires et grimaces normaux et pathologiques » (*L'Esprit Médical*, n° 97, 20 avril 1935).

Buzby (D. E.). — « The interpretation of facial expression » (*Amer. Journ. Psychol.*, XXXV, 1924, p. 602).

Dromard. — *La mimique chez les aliénés* (1 vol., 1909, Alcan édit.).

Dumas (G.). — « La mimique des aveugles » (*Bull. Acad. de Méd.* Paris, 107 : 607-610, 3 mai 1932).

Kanner (L.). — « Judging emotions from facial expressions » (*Psychol. Monog.*, n° 3, 41 : 1-91, 1931).

Jarotzky (A.). — « Physiognomy Changes as symptom of heart disease » (*Schweiz. Med. Woch.*, 60 : 731-732, 2 août 1930).

Locard (Edmond). — « Connaître le visage » (*La Presse Médicale*, n° 74, 15 sept. 1934).

Mantegazza. — *La physionomie et l'expression des sentiments* (Alcan, 1889).

Marchand (L.). — « Sémiologie de l'anxiété et de la douleur morale » (*Gaz. des Hôp.*, 105 : 903-905, 15 juin 1932).

Mondain (P.). — *Types de joie et de béatitude dans la pathologie mentale* (avec nombreux dessins) (thèse de Paris, 1933).

Pengou. — « Le rire et la liberté » (*Revue Philosophique*, 1893).

Raulin. — *Le rire et les exhilarants* (thèse de Paris, 1899).

Rebatel. — *Le rire dans la D. P.* (thèse de Lyon, 1908).

Rogues de Fursac (J.) **et D'Heucqueville** (G.). — « Contribution à l'étude de la mimique fronto-orbitaire » (*Ann. Méd. Psychol.* (pt. I), 92 : 1-27, janv. 1934).

Imprimerie Bière, 18, rue du Peugue, Bordeaux (France). 1938.